



: vivre carouge

Economie et emploi



Festival du Développement durable • Prévention de la consommation d'alcool • Fête du sport •
Projection publique: Les caprices de Marianne • Fête des voisins

Renseignements officiels

MAIRIE

Place du Marché 14
Tél. 022 307 89 87, Fax 022 342 53 29
Courriel: mairie@carouge.ch, www.carouge.ch

Du lundi au vendredi: 8h-12h / 14h-17h

ÉTAT CIVIL: Lundi et mercredi: 8h - 16h sans interruption

Mardi, jeudi et vendredi: 8h - 12h

Tél. 022 307 89 50

TRAVAUX-VOIRIE-ENVIRONNEMENT (TVE)

Route du Val d'Arve 92
Tél. 022 307 84 84, Fax 022 307 84 85
Courriel: voirie@carouge.ch

Treize déchetteries sur le territoire carougeois,
dont une à la voirie

Déchets encombrants sur rendez-vous les jours ouvrables

Du lundi au vendredi: 7h-12h / 13h30-16h30

CENTRE D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ (CASS)

Rue des Allobroges 9
Tél. 022 420 32 50, Fax 022 420 32 51

Du lundi au vendredi: 8h30-12h30 / 13h30-17h30

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA VILLE DE CAROUGE

Rue de la Débridée 3
Tél. 022 308 15 30, Fax 022 308 15 31

Sur rendez-vous

SÉCURITÉ MUNICIPALE

Rue Jacques-Dalphin 24
Tél. 022 307 89 90, Fax 022 307 89 70

Du lundi au vendredi: 8h-12h / 14h-17h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Boulevard des Promenades 2bis
Tél. 022 307 84 00, Fax 022 307 84 06
Courriel: bibliotheque@carouge.ch

Mardi-jeudi 15h-19h

Mercredi 10h-12h / 14h-19h

Vendredi 15h-19h

Samedi 10h-12h

MUSÉE

Place de Sardaigne 2
Tél. 022 342 33 83, Fax 022 342 33 81
Courriel: musee@carouge.ch

Secrétariat: 9h-12h / 14h-18h

Exposition: 14h-18h du mardi au dimanche

ARCHIVES

Place du Marché 14

Mardi 14h-17h

Mercredi 8h-12h et 14h-17h

Impressum

Journal édité par l'Administration municipale de Carouge

Mairie de Carouge
Place de Marché 14 - 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 87 - Fax 022 342 53 29

Courriel: mairie@carouge.ch

www.carouge.ch

Contact: communication@carouge.ch

Prochain numéro: juin 2009

Impression

Imprimerie Genevoise SA, 1227 Carouge
Journal tiré à 12500 exemplaires sur du papier 100% recyclé

Graphisme

Yan Rubin et David Siegenthaler

SOMMAIRE

Editorial

3

DOSSIER

4

- Economie et emploi

Autorités

14

- Conseil municipal du 26 février 2009
- Conseil municipal du 26 mars 2009

Partis politiques

16

Carouge en images

18

Nouvelles communales

21

- Festival du développement durable 2009 Programme Ville de Carouge
- Statistiques de la gestion des déchets
- Prévention de la consommation d'alcool chez les jeunes

Culture et événements

24

- Fête du sport
- Carouge sur grand écran
- Bourse Marescotti
- Galerie Delafontaine
- Parlez-vous céramique?

Histoire de Carouge

28

- Crises économiques et chômage à Carouge

Vie carougeoise

29

- Centre de Loisirs de Carouge
- Musique municipale de Carouge
- Caméra témoin
- Journées «Economie d'énergie»
- Comment ça va? Véronique Albert

Image couverture: «Le futur hôtel du Rondeau»

Edito

Les nouvelles de la conjoncture économique mondiale et du marché de l'emploi dans la grande majorité des pays de la planète se succèdent et malheureusement se ressemblent.

L'impact de la crise financière est certes particulièrement violent aux Etats-Unis, mais il est clair que l'ensemble des nations européennes notamment, et donc la Suisse, n'échappe pas aux conséquences parfois dramatiques de ce fort ralentissement des activités économiques.

Il nous a donc semblé important de consacrer le dossier de ce nouveau numéro de VivreCarouge à la situation de notre commune face à cette mutation de notre société.

Carouge demeure une commune attractive d'un point de vue économique et présente une bonne stabilité quant à la proportion entre ses emplois et ses habitants.

Il n'en demeure pas moins vrai que la garde ne doit pas être baissée et qu'une politique audacieuse en matière d'investissements par exemple dans de nouvelles infrastructures doit être poursuivie. Vous pourrez ainsi découvrir plus en détails dans les pages qui suivent quelques exemples marquants de cette volonté.

Investir signifie également anticiper et durer. Ainsi, il est nécessaire de miser sur un développement de nos structures économiquement durables, une direction dans laquelle votre Conseil administratif s'engage.

Finalement, il faut impérativement penser à celles et ceux que la crise laisse sur le bord de la route, c'est pourquoi les parties finales de ce dossier donnent un coup de projecteur sur l'admirable travail et la vision de Mme Doris Gorgé, responsable de la permanence chômage de l'administration carougeoise et sur celui du Projets Emploi Jeunes, structure créée en 2006, qui s'attaque quotidiennement à l'insertion des jeunes dans le monde professionnel. Ce dossier reste sans nul doute très complexe et pourrait être enrichi à l'infini, mais nous espérons qu'il puisse donner quelques pistes pour une meilleure compréhension des défis qui nous attendent.

Bonne lecture !

Le Conseil administratif



De gauche à droite: Marc Nobs, conseiller administratif, Jeannine de Haller, maire et Jean-Pierre Aebi, conseiller administratif.

Economie et emploi

«Etat et communes doivent mener une politique anticyclique»

Conseiller administratif chargé des finances mais également chef d'une entreprise carougeoise, Marc Nobs est particulièrement bien placé pour analyser tant le contexte économique genevois que la situation de sa commune. «Personne ne peut nier que la situation que traverse le canton est tendue. Nous revivons un peu la même situation qui prévalait, dans les années 1993-1994, explique-t-il, quand les banques ont coupé les lignes de trésorerie courante des entreprises, tout en fixant les taux d'intérêt de ces dernières à environ 10%».

«Le contexte est donc aussi difficile pour les entreprises qu'à l'époque, sauf qu'aujourd'hui, les taux hypothécaires sont extrêmement bas. Il n'empêche que les établissements financiers sont devenus très exigeants et que, pour obtenir des crédits, il est nécessaire d'avoir un rating de qualité ou des garanties solides. Or, surtout en temps de crise, la ligne de trésorerie est le seul moyen qu'a l'entrepreneur de gérer les retards de paiements, de plus en plus importants, de ses clients. L'effet pervers de cette situation est qu'elle augmente les charges fixes, réduit les marges et pèse sur les comptes pertes et profits». Ceci dit, souligne le magistrat, il y a dans la crise actuelle «une part objective qu'attestent tous les indicateurs conjoncturels et une part subjective qui ne doit pas se transformer en psychose».

«Mener des investissements conséquents, voire audacieux»

«La situation que nous vivons est la suite d'un cycle économique marqué par une surchauffe artificielle. Le bon côté de choses, relève Marc Nobs, est que cette crise entraînera un assainissement naturel et permettra à l'activité économique de revoir ses modes de fonctionnement tout en procédant à une diversification que les périodes de haute conjonc-

ture ont retardée. Il est peut-être également nécessaire de redéfinir l'économie genevoise en tenant compte de la volatilité du secteur bancaire tout en lançant - et c'est notamment le rôle de l'Etat et des Communes - des investissements conséquents, voire audacieux».

De telles actions seraient un signal fort de politique anticyclique que la Ville de Carouge est d'ailleurs prête et a les moyens de mener, notamment en avançant dans le temps la réalisation d'investissements déjà prévus. «La situation de nos finances communales nous le permet, souligne le magistrat, puisque, même si la crise devait réduire jusqu'à 50% l'augmentation de 22,6 millions de nos recettes fiscales enregistrée en 2008 (qui se montent au total à 85,4 millions), nous enregisterions quand même un résultat supérieur d'environ 11 millions au montant du produit de l'impôt 2007. Celui-ci s'élevait à 62,8 millions. Par prudence, nous l'avons évalué, dans le budget 2009, à 69,8 millions, soit en deçà des estimations de l'Administration fiscale cantonale».

Toutefois, pour mener une politique de relance, explique notre interlocuteur, «nous nous heurtons à un problème de capacité en ressources humaines de l'administration communale. Pour y pallier, nous devons vraisemblablement assez rapidement renforcer le recours à des mandataires extérieurs et ce, pour au moins deux raisons: nous devons jouer notre rôle anticyclique sans augmenter nos charges salariales. Les mandats extérieurs ponctuels sont donc la meilleure option pour faire face à une phase conjoncturelle, difficile mais de durée limitée, même si personne ne sait avec exactitude quand elle prendra fin. Certains analystes, note le magistrat, n'en évoquent pas moins la possibilité d'enregistrer une reprise progressive de l'activité dès le premier semestre 2010».



Le futur hôtel du Rondeau

Immeuble Baylon ou hôtel du Rondeau, les dossiers s'accroissent

Pour mener sa politique ambitieuse, tout en respectant l'équilibre budgétaire de la Commune, Marc Nobs entend accélérer le programme d'investissements 2009 - 2015. A ce jour, deux projets peuvent démarrer rapidement: la construction de l'immeuble Baylon de 22 étages et l'hôtel du Rondeau. Emblématiques, ces projets même s'ils ne représentent pas des investissements directs de la Ville de Carouge comptent parmi les réalisations phares de la législature et représentent un volume de travail conséquent susceptible de soutenir fortement le secteur de la construction. Tout comme, d'ailleurs, les investissements en cours et futurs directement assumés, eux, par la Commune parmi lesquels on peut notamment citer la construction, aujourd'hui en phase finale, d'un restaurant scolaire au boulevard des Promenades, (7,8 millions), mais également la mise en place de la zone 20 km/h (6 millions). Sans oublier les différentes études qui permettront la réalisation, à terme, de deux demi-groupes scolaires, l'un à la Vigne Rouge, l'autre au Val d'Arve, (d'un coût de 13 millions chacun), la surélévation de l'école des Promenades (10 millions) ou la rénovation de celle des Pervenches (5 millions).

Dans le cas de l'immeuble Baylon, reste à résoudre la question de l'acquisition du terrain ou de sa mise en droit de superficie. Or, la Fondation des Terrains Industriels (FTI) - qui en est propriétaire - n'est pas habilitée à affecter ce terrain à du logement. Marc Nobs fait part de détermination : «Il nous donc faut trouver, voire inventer une nouvelle formule qui permette à cette opération - menée conjointement par les Caisses de pension de la CIA et de la CEH ainsi que par la Ville de Carouge - d'entrer dans sa phase de réalisation et aboutir à la mise à disposition des citoyens de 22 étages, essentiellement consacrés au logement».

Dans le second cas, l'hôtel «trois étoiles +» de 116 chambres prévu, (n'utilisant pas la boucle de rebroussement du tram du Rondeau dont les TPG ont besoin jusqu'à la fin des travaux du CEVA) les choses pourraient aller vite. «Le 23 avril, relève le Conseiller administratif, nous aurons soumis au Conseil municipal un projet de délibération accordant un droit de superficie au groupe Accor dont les conseil-

lers municipaux ont déjà retenu le projet¹». Une fois cette décision prise, il faudra encore compter environ 12 mois avant que le chan-

tier ne démarre. Dans cette hypothèse, l'hôtel devrait ouvrir ses portes à l'horizon 2013».



Maquette de l'immeuble Baylon

Les comptes 2008

Les comptes 2008 confirment la tendance amorcée, dès l'exercice 2006, avec un excédent de recettes de 847 935 francs. Ce retour des chiffres noirs s'était d'ailleurs plus que confirmé en 2007, année où la Ville de Carouge avait bouclé ses comptes avec 8 178 930 francs d'excédent, soit un boni dix fois plus important. En 2008, la situation des finances communales carougeoises a continué à s'améliorer de manière tout aussi exponentielle. Avec 100 770 326 francs de revenus (77 110 664 francs en 2007), 79 467 486 francs de charges, (68 931 733 francs en 2007) et 13 883 107 francs d'amortissements (10 707 076 francs en 2007), le budget de fonctionnement 2008 affiche un excédent de recettes de 21 302 839 francs, en hausse de 13 123 909 francs par rapport aux 8 178 930 francs de 2007. Les investissements nets sont en léger retrait: ces derniers - qui avaient déjà plus que doublés entre 2006 et 2007 (passant de 5 855 120 en 2006 à 14 193 539 francs en 2007) - atteignent 11 113 750 francs en 2008. Les investissements bruts, c'est-à-dire intégrant les subventions de tiers - en forte hausse, à 1 564 133 francs (128 495 francs en 2007) - s'élèvent à 12 581 092 francs sur 32 896 091 francs budgétés.

Evolution des charges et revenus

Avec un total de 79,4 millions de francs de charges, ces dernières augmentent de 10,5 millions francs par rapport à 2007. Ce chiffre ne doit toutefois pas masquer des charges de personnel maîtrisées. D'un montant de 23,6 millions (contre 22,2 millions en 2007), elles s'accroissent certes, en valeur absolue, de 1,4 million, mécanismes salariaux et création de postes compris, mais baissent légèrement en pourcentage puisqu'elles représentent 29,7%, de l'ensemble des charges contre 32% en 2007, soit le même ratio qu'en 2006 (31%).

Sur les 100,7 millions de francs de revenus enregistrés en 2008 par la Ville de Carouge, l'essentiel provient des recettes fiscales qui se montent à 85,4 millions (62,8 millions en 2007). Le produit des impôts se décompose

en 63,9 millions nets pour les personnes physiques (47,8 millions en 2007), 12,3 millions nets pour les personnes morales (5 millions en 2007) et 7,1 millions nets pour la taxe professionnelle (8 millions en 2007). L'apport du Fonds de péréquation financière intercommunale reste stable à 2 millions (1,9 million en 2007) tout comme les revenus hors fiscalité qui s'élèvent à 15,3 millions (14,2 millions en 2007).

La tendance des trois dernières années

Si l'on se réfère aux comptes de ces trois dernières années, les charges ont augmenté de 10,4 millions (contre 25,7 millions pour la période 1997-2007) tandis que les revenus ont progressé de 30,9 millions soit presque autant qu'entre 1997 et 2007 (+ 33,6 millions). Il est à noter que si cette dernière hausse était

à mettre en parallèle avec l'augmentation de la population (de 16 613 habitants en 1997 à 19 114 personnes 2007, soit + 15%), les bons résultats 2008 n'ont que peu de rapport avec ce critère, la population, avec 19 525 habitants au 31 décembre 2008, n'ayant crû que de 411 personnes (+ 2,1 %).

Le budget 2009

Pour mémoire, le budget de fonctionnement 2009 actualisé a été établi sur une base prévoyant 80,3 millions de charges dont 24,9 millions en frais de personnel et 84,2 millions de revenus dont, 69,8 millions de recettes fiscales. Par ailleurs, le montant des investissements prévus, tant bruts que nets, s'élève à 25 millions de francs.

«La réalisation du PAV doit être compatible avec le maintien de finances communales équilibrées»



Trouver une solution pour chacune des entreprises présentes dans la zone industrielle de la Praille

Autre axe d'action de Marc Nobs : veiller à ce que le développement du futur secteur Praille-Acacias-Vernets (PAV) qui privilégiant en l'état les logements au détriment des activités, ne compromette pas l'équilibre des finances communales. Au final, l'objectif de la Ville de Carouge est toujours le même : conserver les moyens financiers nécessaires à une évolution maîtrisée de son territoire qui préserve son tissu économique et la qualité de vie de sa population.

«Il n'est ainsi pas possible, pour des raisons de rentabilité, que le prix du terrain en zone PAV soit calqué sur celui des zones de développement traditionnelles. Nous devons créer un nouveau type de zone : la zone PAV. Avec des prix différenciés selon l'affectation des constructions qui, seuls, permettront aux collectivités publiques (mais également au secteur privé) de s'engager sans compromettre l'équilibre de leurs investissements.

S'adjoindre les services d'un délégué «PAV»

Toujours dans l'optique de maintenir un tissu économique performant, le conseiller administratif revient sur une proposition, évoquée en 2005 mais aujourd'hui profondément modifiée, de créer un poste de délégué à la promotion de l'économie carougeoise. «Il s'agirait en fait d'un délégué PAV dont la mission serait double. Il devrait, d'une part, trouver des solutions pour les entreprises existantes, en recensant celles qui peuvent rester car leurs activités sont compatibles avec le concept retenu et celles qui doivent impérativement partir et pour lesquelles il est nécessaire de mettre en place des solutions alternatives et, d'autre part, étudier ce qu'il serait possible de réaliser sur les secteurs libérés».

Dans tous les cas de figure, l'objectif de la Ville de Carouge est «de contrôler de manière claire le développement de la commune afin que la population garde la qualité de vie dont elle jouit aujourd'hui». Cette maîtrise passe par une réalisation par étapes des espaces de sport, des crèches, des écoles, des parkings, en concertation avec les associations d'habitants mais également «par l'introduction dans les Plans localisés de quartier (PLQ) de normes qui pourraient être contraignantes, notamment sur l'affectation des arcades

situées en rez-de-chaussée des immeubles. Le Conseil administratif, insiste Marc Nobs, sera très ferme sur ce point et soutiendra sans faillir l'installation en ces lieux de commerces de proximité ou d'arcades accueillant des activités vivantes qui devront bien évidemment être viables économiquement».

«L'évolution du PAV exige une péréquation financière intercommunale spécifique»

L'importance de maintenir une qualité de vie harmonieuse dans la commune est le second leitmotiv du Conseil administratif. Dans ce contexte, le périmètre du secteur de la Praille-Acacias-Vernets ne peut être conçu qu'en intégrant tous les projets auxquels son avenir est lié (l'aménagement Sovalp des CFF, celui des Ports Francs et le CEVA) mais également en faisant fi de tous tabous. «Est-ce que le parking de l'Etoile, qui occupe une place centrale dans le pôle culturel fort que Carouge désire voir s'installer à cet endroit avec, par exemple, la création d'une Maison de la Musique, est vraiment une «sculpture automobile» patrimoniale dont la démolition serait un crime architectural», s'interroge le magistrat. Ce qui semble, en revanche, se dessiner de manière plus concrète, c'est que le PAV - tout en gardant l'objectif de créer un peu moins que les 20 000 emplois envisagés - pourrait accueillir de 10 000 à 15 000 de nouveaux logements² de plus que prévu dans

sa première mouture (6 000) dont une bonne part sur le territoire carougeois sur lequel il était déjà envisagé d'en construire 2 800.

«Aujourd'hui, relève Marc Nobs, la Ville de Carouge jouit d'une situation idéale avec un équilibre entre emplois et population - qui devrait être temporairement modifiée durant la crise - mais qui reste économiquement vital pour ses finances communales. Si nous devons accueillir plus de logements et moins d'activités - et donc moins d'emplois - il faudra trouver un moyen de compenser ce déséquilibre sans préteriter la situation financière de la Commune. Il sera donc nécessaire d'établir une clé de répartition, une sorte de péréquation financière spécifique au PAV, qui maintienne l'équilibre économique des communes concernées (la Ville de Genève, Carouge et Lancy) et permette à ces dernières de financer les infrastructures qu'implique leur développement - dont les plus importantes devraient impérativement être réalisées de manière intercommunale - mais également d'assumer des reports de charges toujours plus conséquents».

1) Ce dossier a été bouclé à la mi-avril. NDLR.

2) Tribune de Genève du 4 avril 2009

Projets en cours

Logements

Horizon 2011

Drize.....	6 logements
Epinettes.....	50 logements
Total.....	56 logements

Horizon 2012

Fontenette.....	21 logements
Rue du Tunnel 1.....	22 logements
Rue du Tunnel 2.....	76 logements
Vigne Rouge.....	164 logements
Chemin de Pinchat.....	106 logements
Total.....	389 logements

Horizon 2013

Immeuble Baylon.....	103 logements
----------------------	---------------

Cité Familia.....	300 logements
Menuisiers 2.....	85 logements
Rondeau.....	31 logements
Tannerie / Moraines.....	114 logements
Total.....	633 logements

Horizon 2014

Emmaüs.....	24 logements
Cité Léopard.....	208 logements
Saint-Julien 1.....	12 logements
Total	244 logements

Horizon 2015

Menuisiers 1.....	114 logements
Minoteries.....	153 logements
Total.....	267 logements



La Ville de Carouge devrait accueillir plus de logements que prévu sur son territoire

Projets en cours (suite)

Surfaces activités

Horizon 2012

Route de Saint-Julien 2.....	9 000 m ²
Rue du Tunnel 1.....	1 110 m ²
Rue du Tunnel 2.....	3 000 m ²
Total.....	13 110 m²

Horizon 2013

Immeuble Baylon.....	3 400 m ²
Menuisiers 2.....	840 m ²
Rondeau.....	360 m ²
Total.....	4 600 m²

Hôtel du Rondeau.....116 chambres

Horizon 2014

Cité Léopard.....	5 400 m ²
Saint-Julien 1.....	6 600 m ²
Total.....	12 000 m²

Horizon 2015

Battelle.....	1 800 m ²
Menuisiers 1.....	3 600 m ²
Minoteries.....	11 700 m ²
Total.....	17 100 m²

Equipements publics

Horizon 2012

Tunnel 2.....	1 000 m ²
Vigne Rouge.....	4 100 m ²
Total.....	5 100 m²

Horizon 2013

Immeuble Baylon.....	2 800 m ²
Menuisiers 2.....	330 m ²
Total.....	3 130 m²

Horizon 2014

Cité Léopard.....	900 m ²
-------------------	--------------------

Horizon 2015

Battelle.....	14 700 m ²
Menuisiers 1.....	520 m ²
Minoteries.....	2 700 m ²
Total.....	17 920 m²

Source: Service de l'Urbanisme de la Ville de Carouge

Une analyse de l'économie carougeoise riche en enseignements

L'étude pour un développement économique durable de la commune de Carouge (RDS, 2004, réactualisation 2006) concluait que Carouge était la ville la plus attractive après le centre-ville de Genève grâce à son potentiel de développement, ses conditions économiques et financières, son cadre historique, etc. Avec un nombre d'emplois presque équivalent à sa population active, la Ville de Carouge fait partie des rares communes qui présentent une situation équilibrée en terme de ratio emplois/habitants.

Depuis 1990, où le nombre d'emplois était équivalent à 75% de la population, celui-ci a augmenté plus rapidement que le nombre d'habitants jusqu'en 2001, année où ce pourcentage atteignait les 95%, avant de s'infléchir. Ainsi, en 2005, ce ratio se situait aux alentours des 85%, un pourcentage aujourd'hui quasi inchangé, à environ 83%, malgré un accroissement régulier de la population qui s'élevait, au 31 décembre 2008, à 19 525 habitants. En 2005, selon les données de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), il ressortait des études menées que 7% des entreprises actives dans les secteurs secondaire et tertiaire du canton de Genève étaient établies à Carouge. Au nombre de 1 632, elles totalisaient 16 287 emplois (pour 18 987 habitants) dont 3 466 dans le secteur secondaire et 12 821 dans le secteur tertiaire¹.

Le Conseil administratif s'engage pour une économie durable

En 2008, dans le cadre de sa volonté de mener une politique de développement économique durable - en lien avec l'Agenda 21 communal et les critères du label «Cité de l'énergie»² - la Ville de Carouge a mandaté le bureau SOFIES, spécialisé en écologie industrielle³, afin qu'il accompagne la Commune dans la mise en place d'une stratégie de développement industriel durable. Avec un premier rapport sur la question⁴, cette démarche porte ses premiers fruits. Le sujet de l'écologie industrielle débordant le cadre de ce dossier, nous nous limiterons ici à n'évoquer que la partie de ce document liée à l'analyse de l'économie carougeoise. D'autant que les résultats de cette étude diffèrent sensiblement, de par les sources utilisées, des données de l'OCSTAT existantes. A ce titre, le premier volet de l'étude inédite menée par SOFIES est, pour la Ville de Carouge, un précieux instrument. Résumé et explications.

Recours à de nouveaux instruments

Les chiffres de l'OCSTAT datant toujours, pour Carouge, de 2005, SOFIES a eu recours, pour réaliser une étude qui soit la plus conforme possible à la réalité, à la base de données du Registre des entreprises du canton de Genève (REG). Cette banque de données a en effet l'avantage d'avoir été actualisée fin 2008 et

de permettre de différencier de manière plus fine les activités réelles des entreprises. En outre, pour ne considérer que les activités réalisées sur le territoire carougeois, l'étude de SOFIES a pris en compte la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) tout en les pondérant avec des critères spécifiques. Dès lors, une entreprise manufacturière ou du bâtiment qui a uniquement son siège central, mais pas ses activités de production ou de construction à Carouge, est considérée comme relevant du secteur tertiaire.

Affiner l'image du tissu économique carougeois

Pour les besoins de cette étude, certaines entreprises établies à Carouge ont donc été allouées par SOFIES au secteur tertiaire en dépit d'un code NOGA correspondant à un secteur secondaire. Cette correction change la répartition des sociétés carougeoises dans les différents secteurs d'acti-



Plus de 90% des entreprises carougeoises relève du secteur tertiaire

tés, ce qui explique que les statistiques de cette étude diffèrent des statistiques fournies pour la Ville de Carouge par l'Office cantonal des statistiques (OCSTAT). Le Registre des entreprises genevoises recense 2 626 entreprises à Carouge dont 203 (contre 311 selon les chiffres OCSTAT 2005) sont actives dans le secteur secondaire et 2 423, soit 92% des entités économiques, relèvent du secteur tertiaire. Ainsi, selon les données utilisées par SOFIES, seules 8% des entreprises carougeoises appartiennent au secteur secondaire (contre 19% selon l'étude OCSTAT 2005).

88% de Très Petites Entreprises

Un des principaux apports de la démarche effectuée est de démontrer que la spécificité de Carouge est d'avoir 88% de Très Petites Entreprises (TPE), employant entre une et neuf personnes, essentiellement concentrées dans le secteur tertiaire (2 158 entreprises). A l'opposé, il existe à Carouge, 27 PME et grandes entreprises employant de 100 à 999 employés (dont trois actives dans le secondaire). Avec, parmi ces dernières, quatre très grands employeurs qui occupent entre 500 et 999 personnes.

Les activités secondaires faiblement représentées

Si l'activité secondaire est, avec 203 entreprises (dont 38 PME et Grandes entreprises), faiblement représentée, c'est en raison de la forte mixité logements/entreprises qui caractérise Carouge. En effet, les entreprises actives dans le secteur secondaire préfèrent souvent s'installer sur des espaces hors des zones urbaines, là où la proximité avec les zones de logements est moins contraignante. La Ville de Genève présente, pour ces mêmes raisons, un taux comparable à celui de Carouge (9%, chiffres OCSTAT, 2005).

Une tertiarisation galopante

Par ailleurs, «l'ouverture de deux centres commerciaux d'importance régionale (Centre commercial de la Migros et Centre commercial de la Praille) ainsi que la création, à l'étude, de 140 000 m² de surfaces dédiées au secteur tertiaire (projet SOVALP) laissent penser, notent les auteurs de l'étude, une tertiarisation galopante de la ZIPA, qui est une des plus grandes zones industrielles du canton». Cette



Un hangard d'un autre âge

tertiarisation ne pourra qu'accroître la tendance d'un déplacement des activités du secteur secondaire en périphérie du canton là où les conditions pratiques (accessibilité, stationnement, cohabitation) sont souvent le plus avantageuses.

A ce jour, la ZIPA - qui couvre un quart de la superficie totale du territoire communal - concerne un peu plus de 4 000 emplois et 230 entreprises, soit environ un quart des emplois de la commune et environ 9% de l'ensemble des entreprises carougeoises. «Dès lors que les premiers objectifs chiffrés du Masterplan du PAV mentionnent 40 000 emplois (dont 20 000 créations) pour 9 000 logements (dont 6 000 nouveaux), une densification va donc s'opérer sur ce territoire. L'écologie industrielle, relève SOFIES, peut permettre de maintenir les activités secondaires existantes tout en implantant de nouvelles grâce à la mutualisation de certains services et aux synergies industrielles qui pourront y être réalisées».

¹ Plan directeur communal, mars 2008

² Voir également le numéro de VivreCarouge de novembre 2008

³ Le concept de l'écologie industrielle a pour objectif de créer des échanges autant de flux énergétiques et de matières premières (symbioses industrielles) que de services (mutualisation de services) entre les activités économiques d'un territoire.

⁴ «Accompagnement dans la mise en place d'une stratégie d'écologie industrielle pour la Ville de Carouge». SOFIES. Mars 2009.

Permanence chômage

«La paupérisation progresse de manière inquiétante»

Si la Ville de Carouge bénéficie d'une situation économique privilégiée, elle attache également un soin particulier à développer une politique sociale d'aide aux plus démunis. Extrêmement performante, la Permanence Chômage est un des éléments-clé de ce dispositif. Tour d'horizon avec Doris Gorgé, sa responsable depuis 1993, qui, à l'heure où elle prend sa retraite, évoque ses principales préoccupations.

Si, depuis 2004, le nombre des consultations individuelles reste stable (entre 1000 et 1'100 par an), les situations dans lesquelles se débattent les personnes qui se présentent à la Permanence sont, en revanche, marquées par une paupérisation grandissante. «Une des évolutions les plus inquiétantes, relève Doris Gorgé en préambule, tient à l'augmentation du nombre de chômeurs qui ont disparu des statistiques du chômage et qui, de ce fait, n'existent plus aux yeux des décideurs».

«On culpabilise les chômeurs»

«En 2002, se souvient Doris Gorgé, nous ne traitons pratiquement aucun cas de pénalités ou de radiations infligées par l'Office Cantonal de l'Emploi (OCE) ; le terme d'«inemployabilité» n'existait pas, les conditions d'aptitude à l'emploi étaient claires et les critères d'acceptation d'un dossier par l'Assurance Invalidité compréhensibles». «Aujourd'hui, poursuit-elle, j'ai l'impression qu'à Genève, plus que dans d'autres cantons, on a tendance à présumer que les chômeurs sont responsables de leur situation. Leur accueil à l'OCE est trop souvent suspicieux et les pénalités qui leur sont infligées sont beaucoup trop nombreuses et parfois incompréhensibles. J'ai ainsi reçu ces derniers mois, ce qui est nouveau, des directeurs de banques et des cadres supérieurs complètement désarmés». Une situation qui renvoie à une phrase que notre interlocutrice aime à citer : «L'enfer, ce n'est pas les autres; c'est de ne pas exister aux yeux des autres».

Pas de possibilité de recours

«Les dossiers des demandeurs d'emploi peuvent, en outre, souligne Doris Gorgé, être annulés à la moindre faute (retard dans l'envoi de recherches, rendez-vous manqué, etc.) par une «lettre décision» sans que le chômeur soit entendu. Nous réclamons depuis des mois, mais sans succès que les décisions soient émises en bonne et due forme et munies de voies de recours légales. En vertu de la collaboration inter institutionnelle, l'Hospice Général doit en effet, dans le cas d'une radiation, pénaliser la personne et lui retirer 15% de son minimum vital, sans même qu'elle ait pu s'expliquer!»

«Face à une telle situation, la nouvelle loi cantonale n'octroyant plus de droits aux chômeurs, la création d'une structure de médiation est devenue urgente. De nombreux chômeurs sont par exemple déclarés «inemployables» sans explications, par une simple lettre, et sont sortis des listes de l'assurance-chômage», s'inquiète notre interlocutrice.



Doris Gorgé

A cette occasion, une plateforme de réflexion et d'intervention rapide des associations actives dans le domaine social (Caritas, Centre social Protestant (CSP), Coordination des permanences-chômage communales, Trialogue, Forum Santé...) a été mise sur pied et a notamment obtenu que ces personnes soient réintégrées au RMCAS.

L'absence de salaire minimum, synonyme de nombreuses dérives

«En outre, la suppression du seuil de rémunération des Programmes cantonaux d'emploi et de formation, note Doris Gorgé, ne peut qu'aggraver la situation des chômeurs. En effet, les chômeurs dont les indemnités de chômage sont très maigres (les jeunes, les Suisses de retour de l'étranger et les personnes fragilisées) peuvent être amenés à travailler pour un salaire dérisoire de quelques francs de l'heure». Travailler 40 heures par semaine pour 1 500 à 2 000 francs et devoir encore verser des cotisations salariales n'est, à ses yeux, plus un problème d'assurance-chômage mais une question liée au respect et à la dignité de la personne qui travaille, le plus souvent pour l'Etat! Pour mémoire, afin d'éviter l'indécence de certaines rémunérations, l'assurance-chômage fédérale a introduit, dans les années 90, un «seuil d'équité sociale» fixé à 2 213 francs pour un plein temps. Elle aurait souhaité que le Canton, qui a supprimé toute référence à un salaire minimum, en fasse de même. Sans succès.

Assurance invalidité et chômage, deux logiques divergentes

«En raison de critères législatifs différents, les relations entre l'AI et le chômage sont complexes. Nous recevons ainsi dans nos permanences un grand nombre des personnes désemparées par le double refus de ces assurances. Le taux d'invalidité se base sur une comparaison théorique des revenus avant et après l'invalidité. Ce calcul aboutit souvent à une aberration: une personne incapable d'exercer son activité professionnelle peut se voir refuser toute prestation du fait que le gain hypothétique qu'elle pourrait obtenir dans une activité adaptée - pour autant qu'elle la trouve - serait supérieur à celui qu'elle réalisait auparavant! La personne ne peut dès lors prétendre à aucune aide, même pas à une aide au placement, que ce soit de l'AI ou du chômage qui la jugent, chacun, inapte à travailler selon ses propres critères».

Pour Doris Gorgé, «rien ne sert de se voiler la face: il y aujourd'hui dans le monde institutionnel des débordements, des dérapages graves et collectifs que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur le chômage va aggraver,

entraînant, à son tour, une dégradation supplémentaire de la situation des chômeurs encore plus fragilisés par la crise. L'assurance-chômage, insiste notre interlocutrice, s'apparente de plus en plus à de la charité! C'est même particulièrement flagrant au niveau cantonal». Il faut, par ailleurs, noter que les problèmes évoqués tout au long de cet article ne sont pas sans conséquence pour les Communes. En effet, ces dernières - qui subissent déjà des reports de charges en cascade - se retrouvent désormais à devoir assumer, aux côtés des associations qu'elles subventionnent, un rôle d'ultime filet social qui n'est ni de leur compétence ni dans leurs moyens.

Autre tendance préoccupante

«Il y a quelques années, les gens avaient encore quelques réserves, ils pouvaient tenir un mois ou deux, ce qui n'est plus le cas. De plus en plus de chômeurs se retrouvent à la rue et, dans ces conditions, relève Doris Gorgé, chercher du travail ne peut plus être une priorité. Par ailleurs, en attendant la décision de l'instance qui peut les aider, les demandeurs d'emploi sont trop souvent démunis et peuvent être

amenés à des situations de surendettement susceptibles de les faire basculer dans la précarité. D'autant plus, souligne-t-elle, que l'Hospice Général ne prend pas en compte les dettes et les poursuites dans ses barèmes et calculs». En fin d'année, l'Association Trialogue - dont s'occupe également Doris Gorgé et qui collabore étroitement avec la Permanence de Carouge - a ainsi accordé, pour la première fois en dix ans d'activités, des aides d'urgence destinées au paiement de loyers, seul moyen d'éviter l'expulsion. Une tendance lourde. L'Association a déjà utilisé, pour les seuls mois de janvier et février 2009, la moitié de son Fonds de secours soit autant que pour l'ensemble des cas de rigueur traités lors du premier semestre 2008.

Voir également le numéro de VivreCarouge d'avril 2007

Coordonnées: 3 rue de la Débridée, 1227 Carouge. Tél. 022 420 32 00 Fax. 022 420 32 01

Horaires des permanences: le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h.

Guide des droits et devoirs du chômeur en ligne: www.letrialogue.com

Projets Emploi Jeunes

Nette augmentation du temps consacré aux suivis individuels

A la pointe de l'aide aux chômeurs, Carouge l'est aussi dans le soutien aux jeunes les plus fragilisés. Marlise Ravessoud et Valérie Roosens, responsables de «Projets Emploi Jeunes» (PEJ), une structure mise en place par la Ville de Carouge en septembre 2006, favorisent ainsi l'insertion et la réinsertion des jeunes de 15-25 ans. Elles ne constatent pas, pour l'instant, de changement de tendances qui serait dû à la crise économique, «à l'exception d'un apprenti dont l'entreprise pourrait fermer». Tant que le nombre de cas suivis n'excède pas les 80 sur l'année, les responsables du PEJ peuvent faire face aux demandes (cf. encadré). Au-delà de ce nombre, avouent-elles, «la structure telle qu'elle existe aujourd'hui devrait être revue pour continuer à fonctionner».

Les jeunes, surtout en difficulté, premières victimes de la crise

Toutefois, même si ce n'est qu'à partir des mois d'août et septembre, période des débuts des formations en apprentissage, qu'elles pourront se prononcer sur des bases plus tangibles, nos deux interlocutrices n'en expriment pas moins quelques craintes. La première est que les difficultés économiques renforcent une tendance de fond, déjà très préjudiciable aux plus fragiles, soit l'augmentation continue du niveau d'exi-

gence des employeurs alors qu'il y a déjà depuis des années une forte inadéquation entre les offres, plus qu'insuffisantes, et les demandes. La seconde tient au fait de l'attentisme que la situation économique pourrait entraîner, notamment dans les petites et moyennes entreprises, susceptibles de préférer remettre à des jours meilleurs l'embauche d'apprentis qu'il est nécessaire d'encadrer et de former.

«La mise en place d'une filière CFC/maturités professionnelles/HES avait déjà entraîné une augmentation des exigences de base des employeurs. La crise, en restreignant les offres d'emplois et en augmentant le nombre de demandeurs, va surtout rendre le marché du travail encore plus concurrentiel. Dans ce contexte, la situation des jeunes en difficulté, c'est-à-dire n'ayant pas le niveau requis à la fin du cycle d'orientation (qui correspond à celui des tests d'aptitude à l'apprentissage organisés par les associations professionnelles), va s'aggraver. Soit ils entrent en 10^e degré pour tenter d'acquérir les bases qui leur manquent, mais le taux d'échecs y est très important (17 sur 21 pour Carouge en 2008), soit ils se retrouvent en situation de rupture totale de formation pendant une année ou plus. C'est là qu'intervient le PEJ. Dans des conditions bien précises.

Sans motivation, pas de réinsertion réussie

Avant tout, il faut d'abord que le jeune fasse le premier pas puisque le PEJ ne s'occupe que de ceux qui sont suffisamment autonomes pour prendre rendez-vous. Parmi ces derniers, certains n'ont besoin que de conseils d'orientation, mais la majorité d'entre eux sont souvent dans des situations d'extrême difficulté. Dès lors, si l'on veut pouvoir les aider efficacement, ils doivent également accepter de venir régulièrement. «Lorsque ces deux conditions sont remplies, nous pouvons mener notre travail d'accompagnement, toujours effectué au cas par cas, qui consiste d'abord à comprendre leur situation et à leur redonner confiance puis à les guider dans leurs démarches et à les préparer à la concurrence qu'ils vont rencontrer». Le contact direct avec l'employeur est donc pour ces derniers la meilleure solution. Encore faut-il se présenter correctement vêtu, à l'heure et motivé.

Pour en arriver à ce stade, le PEJ leur permet, par exemple, d'effectuer des stages préalables qui, s'ils obtiennent de bonnes attestations, vont étoffer leur dossier et ainsi montrer leur motivation. «Ils vont également bénéficier d'un petit plus, très prisé par la centaine d'entreprises avec lesquelles nous travaillons en partenariat (dont de plus en plus d'employeurs carougeois), puisque nous assurons le suivi administratif du jeune pris en apprentissage et nous occupons des problèmes qui pourraient survenir pendant sa formation. La seule chose que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est que nous avons des jeunes qui ont envie de s'en sortir mais dont on ne sait pas, en regard de leur niveau de qualification, des situations parfois inextricables dans lesquelles ils sont et des exigences du marché, s'ils y arriveront».

Voir également les numéros de VivreCarouge d'avril 2007 et de mars 2008.

Pour prendre rendez-vous : Projets Emploi Jeunes. Ville de Carouge, 15, avenue Vibert, à l'entresol. Tel. 022 301 36 80. Fax 022 301 36 78 www.carouge.ch **Permanence téléphonique et sur place :** le lundi de 13h à 16h. **Accueil téléphonique ou répondeur (laisser un message) :** du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h ainsi que le vendredi de 9h à 12h. **Contacts :** Marlise Ravessoud, Valérie Roosens

Statistiques Projets Emploi Jeunes 2008

*Les chiffres entre parenthèses correspondent aux statistiques 2007

Solde de dossiers ouverts en 2007 et toujours en cours.....	24 (17*)
Nouvelles demandes.....	73 (75)
Entretiens d'orientation sans suivis.....	14 (29)
Total dossiers suivis.....	83 (63)
Mandats de suivis en heures de travail.....	2 513 (1 122)
Semaines de stages effectués.....	246 (182)
Contrats signés.....	20 (18)
Retours en école.....	7 (4)



Les partenariats noués avec des entreprises carougeoises sont en nette progression

Conseil municipal du 26 février 2009

Lors de cette séance, les conseillers municipaux ont notamment débattu du crédit d'un montant de 54 000 francs destiné à l'acquisition de matériel de prêt et de consultation pour l'antenne de la bibliothèque prévue au sein de la Maison de quartier des Grands Hutins. Ce sujet, qui avait déjà été très discuté en décembre dernier avant son renvoi en commission des écoles et de la bibliothèque, n'en pas moins donné lieu à d'intenses échanges. Pour mémoire, il s'agit d'acquérir 200 albums «enfants», 300 ouvrages «jeunes», 700 livres «adultes», 200 mangas et 400 bandes dessinées. La démocrate-chrétienne Séverine Fries-Walzer a ouvert les débats en proposant de remplacer l'achat de livres neufs par des ouvrages d'occasion qu'elle suggère d'obtenir en lançant un appel à la population. D'autant, en outre, du nombre de personnes qui rapporteront les livres pris, elle a résumé son scepticisme en déposant un amendement réduisant le montant du crédit de 54 000 francs à 20 000 francs, la différence entre ces deux sommes devant être comblée, selon elle, par l'apport de livres d'occasion par des particuliers.

Un vote bloc contre bloc

La réponse de la conseillère administrative et Maire Jeannine de Haller a été immédiate. «Il y a pléthore de livres d'occasion au point que les associations caritatives les refusent et ce projet ne relève ni du dépotoir ni d'une activité de vide grenier. Il s'agit de susciter l'envie de lire en mettant à disposition des gens des livres en bon état et sélectionnés par un bibliothécaire professionnel. Quant au taux de retour des livres proposés en libre-accès sans aucune formalité, «une offre qui fait toute l'originalité du concept retenu», la magistrate s'est dite confiante, non sans préciser «qu'un bilan de l'opération serait réalisé après les premiers six mois d'ouverture». Livres d'occasion ou neufs? La question, tout autant que le caractère innovant de l'expérience, sera au centre des débats. L'amendement visant à réduire le montant du crédit de 54 000 francs à 20 000 francs, soutenu par les partis de l'Entente, est finalement refusé par 16 non contre 13 oui et la proposition du Conseil administratif logiquement acceptée par 16 oui et 13 non.

Eclairage des promenades des Orpailleurs et de la Tambourine

Le Conseil municipal s'est également penché sur la proposition du Conseil administratif concernant l'ouverture d'un crédit de 85 000 francs destiné à acquérir et à installer un nouvel éclairage de balisage à la promenade des Orpailleurs - afin de remplacer l'ancien système qui, victime d'importants dégâts dus au vandalisme, n'est plus opérationnel - mais également d'implanter ces modules de balisage le long de la promenade de la Tambourine. «Il s'agit, a expliqué le conseiller administratif Marc Nobs, d'acheter 40 modules en béton armé, dont une partie sera installée et une autre gardée en réserve. L'acquisition de ces blocs - qui peuvent être reliés, le cas échéant, par des planches pour en faire des bancs - s'inscrit dans le volonté du Conseil administratif de généraliser ce nouveau type de luminaire à l'ensemble des chemins piétons et promenades de

la ville de Carouge ». Le libéral Thierry Ducrest s'est interrogé sur le coût des modules (1300 francs pièce) et leur solidité. Le socialiste Pierre Baertschi a évoqué «la possibilité d'alimenter ces luminaires en fibre optique pour les protéger des actes de vandalisme» tandis qu'Henriette Stebler (AGT) a soulevé un point annexe, «l'entretien et la propreté des lieux qui laisseraient grandement à désirer». Cette proposition a été renvoyée à l'unanimité en commission des travaux.

Autres votes et décisions prises lors de la séance

Le Conseil municipal s'est également prononcé, en discussion immédiate et à l'unanimité, en faveur de la proposition du Conseil administratif relative à l'octroi d'une aide extraordinaire d'un montant de 25 000 francs au Centre social protestant pour la construction, en remplacement du Centre de la Renfile à Vernier, d'un nouveau bâtiment à Meyrin, destiné aux activités de brocante et aux programmes d'insertion et de réinsertion professionnelle.

Les conseillers municipaux ont, par ailleurs, accepté en discussion immédiate, par 25 oui et 1 non, la proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de 592 000 francs destiné à financer le renouvellement du mobilier des écoles des Pervenches et de Montfalcon mais aussi à compléter celui l'école de la Tambourine. Ils ont également pris en considération, par 18 oui, 4 non et 4 abstentions, une résolution de l'UDC demandant l'ouverture permanente du poste de police de Carouge qui a été renvoyée en commission sécurité.

Le conseiller administratif Marc Nobs a informé le Conseil municipal des derniers développements du chantier des Grands-Hutins. Il a notamment précisé qu'après le démontage de la couverture des bâtiments et l'installation d'un toit provisoire pour en protéger l'intérieur, tout a été démonté et analysé. Il ressort de cette analyse que le bureau d'ingénieurs a fait une erreur dans le choix de la section des poutres utilisées pour les avant-toits, qui s'est révélée trop faible pour en supporter la charge. En outre, à la suite des sondages réalisés, il a été également constaté un problème d'humidité sur la toiture. La recommandation des experts pour y remédier a été de mandater un physicien du bâtiment de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne pour identifier les raisons de ces infiltrations qui se situeraient entre l'isolation et la toiture. Le Conseil administratif ayant, par ailleurs, décidé de ne pas entrer en matière sur le financement de ces travaux, le conseiller administratif a pu confirmer aux élus qu'une convention était sur le point d'être signée entre les trois assurances des entreprises concernées pour assurer un remboursement à 100% des travaux liés aux erreurs commises. L'ouverture du bâtiment, a encore souligné le magistrat, n'est donc pour l'heure pas retardée. Il n'a toutefois pas caché que la situation devenait de plus en plus inquiétante même si, à ce jour, les locaux devraient pouvoir être mis à disposition à la date voulue et être ouverts au public le 24 août comme prévu.

Conseil municipal du 26 mars 2009

Le Conseil municipal n'avait que deux points à l'ordre du jour : l'éclairage des promenades des Orpailleurs et de la Tambourine et la proposition du Conseil administratif d'acquérir l'immeuble de la BCGE sis aux 86 et 88 rue Ancienne. Il s'est toutefois enrichi, à la dernière minute, d'un troisième point avec la pétition de l'Association des parents d'élève de l'école de la Tambourine (APET) demandant «des mesures urgentes pour garantir la sécurité routière aux abords de l'école». Traitée en discussion immédiate, celle-ci a été renvoyée à l'unanimité au Conseil administratif.

Si le crédit de 85 000 francs portant sur l'installation de luminaires de balisage à la promenade des Orpailleurs et à celle de la Tambourine a été accepté à l'unanimité sans débat, il n'en fut pas de même, en raison de l'importance des sommes en jeu - 4,9 millions de francs - de la proposition du Conseil administratif d'acquérir l'immeuble de la BCG, rue Ancienne. «Cet achat, a expliqué le conseiller administratif Marc Nobs, permettrait de réaménager les locaux de l'Office de l'état civil et de la salle des mariages en les transférant de la Mairie au 1^{er} étage de la Maison Delafontaine, mais également de dégager des surfaces suffisantes pour les services des Ressources humaines et de la Culture et de la communication ainsi que le Secrétariat général, tous très à l'étroit dans leurs locaux actuels». Dans ce contexte, les surfaces libérées par l'Office de l'état-civil rendraient possible un réaménagement, à moindre coût, des 1^{er} et 2^e étages de la Mairie tandis que l'acquisition projetée rue Ancienne permettrait de créer une antenne de la Mairie dans un secteur en plein développement. Ce bâtiment est principalement destiné à accueillir le service Culture et communication, actuellement installé à la Maison Delafontaine, ainsi que les archives, sises au sous-sol de la Mairie, qui seraient enfin dotées d'un espace de consultation digne de ce nom. D'autre part, le rez-de-chaussée de l'immeuble donnerait l'occasion à la Ville de Carouge de jouir d'un vaste espace d'exposition susceptible de présenter à la population des projets communaux et cantonaux dans des conditions satisfaisantes.

Négocier le prix d'acquisition

Ce projet, pris en considération à l'unanimité par le Conseil municipal, n'a suscité aucune opposition de fond, les interventions se focalisant plutôt sur le coût de l'opération et son montage financier. Le socialiste Michael Paparou a ainsi demandé «pour quelles raisons c'était la Ville de Carouge - et non la Caisse de pension comme primitivement envisagé - qui se portait acquéreur». Le magistrat lui a répondu que «la commission plénière avait privilégié, par 17 voix, aucune opposition et 7 abstentions, l'achat

direct à une location, dans l'hypothèse où le bien aurait été acquis par la Caisse de pension». Le libéral Antoine Gabella a, de son côté, relevé «que les investisseurs privés qui s'étaient intéressés à cet immeuble avaient proposé de l'acquérir pour des sommes allant de 3,5 à 3,7 millions. En conséquence, a-t-il poursuivi, même si l'on peut admettre que la Ville de Carouge, n'ayant pas les mêmes critères de rentabilité que des privés, paie un prix plus élevé mais, en aucun cas, les 4,9 millions avancés». Une position largement partagée par l'ensemble du Conseil municipal qui explique que le renvoi du projet en commission des travaux ou à celle des finances ait divisé les élus qui se sont finalement prononcés pour la commission des travaux par 17 voix contre 11.

La sécurité aux abords des écoles, un problème récurrent

La pétition de l'Association des parents d'élèves de l'école de la Tambourine demandant l'aménagement de mesures de sécurité aux alentours de l'école de la Tambourine a reposé, comme à l'époque de l'école du Val d'Arve, la question des compétences de la Commune et de celles du Canton en la matière. Le conseiller administratif Jean-Pierre Aebi a ainsi rappelé que «le terrain concerné par ces aménagements relevait du domaine privé cantonal » tout en soulignant que «le Conseil administratif souhaitait une décision immédiate sur cette pétition afin de pouvoir intervenir, aux côtés de l'Association, auprès des autorités cantonales. Les demandes faites sont avérées, a-t-il poursuivi, indiquant que l'étude - menée par le service des Constructions et de l'Urbanisme à la demande du Conseil administratif avait relevé pas moins de 70 dysfonctionnements sur ce secteur de Battelle». La bonne nouvelle, c'est que le Département de Mark Muller a donné son feu vert à l'engagement de tels travaux par la Commune mais a surtout confirmé que, contrairement à ce qui s'était produit par le passé, le Canton honorerait les factures découlant des aménagements réalisés par la Commune. D'autre part, évoquant la future école de la Vigne Rouge, la socialiste Mireille Donnet a proposé que «ces aménagements soient désormais systématiquement inclus, dès l'élaboration du projet, dans le cahier des charges qui lui est lié».

Autres votes et décisions prises lors de la séance

Le Conseil municipal a également pris en considération et traité en discussion immédiate la motion écologiste sur les nuisances sonores à la route de Drize. Cette motion, directement liée aux questions soulevées par l'Association des parents d'élèves de l'école de la Tambourine, a été renvoyée, à l'unanimité, au Conseil administratif.

Prochaines séances du Conseil municipal, ouvertes au public comme d'habitude

Mardi 12 mai et jeudi 28 mai à 18h30

Maison Delafontaine,
24 rue Jacques-Dalphin, 2^e étage



Le pdc défend les intérêts de l'Association de quartier de la Tambourine

En 2005 déjà, le parti démocrate-chrétien se souciait du devenir du quartier de la Tambourine et déposait une proposition au Conseil municipal qui demandait que l'Association de quartier de la Tambourine (AQT) soit entendue.

En effet, nous considérons que cette zone du territoire carougeois doit faire partie intégrante de notre cité et ne pas devenir une banlieue sans âme dans laquelle de graves problèmes sociaux pourraient se développer. L'objectif étant de demander d'éviter le bétonnage tous azimuts et une densification trop élevée et mal répartie. Le parti démocrate-chrétien a défendu, tout comme l'AQT, des aménagements extérieurs et de conservation d'espaces verts dignes de ce nom ainsi que des dessertes par les transports publics associées à une modification du plan de circulation interne.

En juin 2008, devant le manque de considération des autorités vis-à-vis des demandes de l'AQT, puisque l'Etat renvoyait la responsabilité à la Commune de Carouge et cette dernière pointait l'Etat comme coupable, le parti démocrate-chrétien a, une nouvelle fois, fait une proposition au Conseil municipal. Celle-ci demandait que le débat se poursuive d'une part, et d'autre part qu'il se finalise par des réalisations concrètes et surtout qu'il y ait des réponses aux interrogations des habitants de ce nouveau quartier afin d'éviter des crispations et des frustrations. Nous avons joint à cette demande la lettre de doléance de l'AQT afin que les autorités communales et cantonales puissent faire avancer ce dossier.

Notre combat politique pour l'AQT n'aura pas été vain puisque le Conseil municipal a voté, en mars, un crédit pour le remplacement de l'éclairage de balisage de la promenade des Orpailleurs et pour l'acquisition et l'installation d'un éclairage de balisage à la «promenade de la Tambourine». C'est une première victoire sur le chemin qui nous mènera vers une amélioration notable de la qualité de vie dans ce quartier et nous poursuivrons notre soutien à l'AQT afin que des réalisations se poursuivent.

Nous souhaitons que ce quartier soit pleinement intégré à notre charmante ville de Carouge tout en favorisant les échanges car **Les familles c'est Vous, c'est Nous.**

Les Démocrates-Chrétiens
www.carouge.pdc-ge.ch



Votre sécurité = Notre priorité

Lors du conseil municipal du 26 février 2009, les conseillers municipaux UDC ont déposé la résolution suivante :

«En 1990, la commune de Carouge comptait 15 000 habitants et, en 2009, elle en compte plus de 20 000. De plus, ce chiffre va considérablement augmenter avec des constructions de nouveaux logements au chemin de Pinchat, au quartier de la Fontenette, à la Cité Léopard, à la Cité Familia, dans la zone du SAN à la route de Veyrier, pour ne citer que celles-ci.

La population de notre commune a changé et l'insécurité s'est aggravée. Les vols dans les garages sont courants, de même que des vols à l'astuce et les vols simples, sans parler de l'augmentation inquiétante des cambriolages.

La proximité de la frontière, qui n'est plus gardée, est certainement un facteur aggravant pour la sécurité de la commune.

La crainte pour la population grandit, en particulier parmi les plus fragilisés, soit les personnes âgées, vivant seules.

Nous ne pouvons pas laisser cette situation s'installer. Nous devons réagir et montrer à nos habitants que nous ne sommes pas là seulement pour les écouter, mais aussi pour agir !

C'est pourquoi, le Conseil municipal a voté la résolution proposée par l'UDC Carouge en chargeant le Conseil administratif de demander au Conseil d'Etat :

- 1) de revoir, dans les plus brefs délais, le concept de base de la police de Carouge
- 2) de prévoir l'ouverture du poste de police de Carouge 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, afin qu'il puisse garantir un service efficace à la population et accomplir ses missions; cela en collaboration avec les ASM.»

L'UDC Carouge **dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit**, dans le respect des engagements pris vis-à-vis des Carougeoises et des Carougeois lors des élections municipales 2007 et ce, dans l'intérêt général.

Les conseillers municipaux UDC de la Ville de Carouge
René GEVISIER et René GULDIMANN

e-mail: udc.carouge@orangemail.ch



Bénéfices considérables en 2008, déficits considérables dès 2010...

Toutes les prévisions économiques vont dans le même sens : **c'est à partir de l'année prochaine que les effets de la crise économique et financière se feront sentir**. Baisser en 2009 le centime additionnel et la taxe professionnelle est non seulement «une fausse et coûteuse bonne idée», mais un acte irresponsable !

C'est précisément le moment de créer et de renforcer des structures publiques qui profiteront à l'ensemble de la population. Aujourd'hui, nous avons non seulement le pouvoir de répondre aux besoins sociaux, urbanistiques et culturels des habitant-es de Carouge, mais nous avons également le pouvoir **de donner du travail pour les prochaines années aux entreprises locales**.

A Gauche Toute ! s'engage résolument pour la défense du budget 2009 tel que voté par le Conseil municipal en novembre dernier. Ce budget prévoit des **investissements** pour la construction de crèches et d'écoles, il prévoit d'instaurer la mobilité douce dans les quartiers les plus touchés par le trafic automobile. Ce budget attribue des **subventions** à diverses associations œuvrant pour l'insertion ou la réinsertion sociale des jeunes, des chômeuses et chômeurs, des personnes handicapées, pour l'intégration des étrangères et des étrangers, pour le soutien aux personnes âgées.

Nous vivons une période où nous constatons l'évidence de ce que nous avons toujours dit : **Le capitalisme basé sur le profit est en train de prouver ses limites cruelles. Bâtissons une économie solidaire!**

Les autres partis de l'Alternative, les Socialistes et les Verts, s'engagent avec nous. Vous nous verrez, unis et solidaires, dans des stands d'information sur la place du Marché et dans d'autres lieux. Nous vous y donnons rendez-vous. De vive voix, nous vous démontrerons que **cette pseudo économie ne représente quasiment rien** (une tasse de café par mois pour un salaire moyen !) pour la grande majorité de la population carougeoise ainsi que pour les petites et moyennes entreprises et qu'en revanche, elle compromet les projets communs. Nous donnons tout particulièrement rendez-vous aux citoyens et citoyennes d'origine étrangère, qui auront l'occasion - trop rare - de se prononcer, le 21 juin prochain, sur une question essentielle, en exerçant leur droit de vote communal.

Cette campagne de votation nous donne l'occasion de discuter de la politique communale, de l'avenir, de partager nos inquiétudes et aussi nos espoirs. Venez nous rejoindre sur nos stands!

Votez oui au budget 2009 !



Trouver une place d'accueil pour un enfant en bas âge sur le territoire cantonal ou à Carouge reste un véritable parcours du combattant. Les parents n'ont pas de véritable choix du mode de garde et doivent parfois se contenter de solutions boiteuses, voire recourir au travail au noir.

Les Verts ont toujours soutenu un effort plus important des collectivités publiques en matière d'accueil de la petite enfance ainsi qu'un partage plus égalitaire des tâches familiales.

Alors que le Conseil national vient de renoncer à obliger les communes à combler les besoins en matière d'accueil extrascolaire et extrafamilial, **les Verts genevois** ont décidé de lancer avec le PS une initiative pour une véritable politique d'accueil de la petite enfance. Cette initiative demande aux communes «de créer et maintenir des places d'accueil de jour répondant à la demande dans les différents modes de garde pour les enfants en âge préscolaire». N'hésitez pas à appuyer notre action en signant notre initiative: www.verts-ge.ch

S'il est mis en œuvre, ce projet créera des places de travail agréées et bénéficiant d'une couverture sociale; il favorisera le développement des enfants par un mode de garde stable et professionnel et améliorera l'intégration des familles dans leur quartier.

En effet, à Genève, une demande sur deux n'est pas satisfaite, créant instabilité et désarroi chez nombre de parents.

Quelle est la situation à Carouge? Elle a longtemps été mauvaise et le reste en grande partie. Carouge compte, à ce jour, 220 places de crèche. Proportionnellement à sa population, **Carouge dispose ainsi de trois fois moins de places que la Ville de Genève**. Certes, les choses vont, ces prochaines années, s'améliorer avec l'ouverture de la crèche des Grands-Hutins en 2009, l'agrandissement de celle de Pinchat en 2011 et la création d'une nouvelle crèche aux Epinettes.

Mais beaucoup reste à faire pour répondre de manière satisfaisante aux attentes des parents et futurs parents de la commune.

On mentionne souvent le problème du financement pour ne pas agir. Mais sait-on que parmi les 25 pays de l'OCDE, seul le Portugal consacre encore moins d'argent que la Suisse à l'accueil extrafamilial et aux familles, alors que le lien entre une bonne prise en charge et les résultats scolaires est avéré!

De plus, Carouge dispose des moyens nécessaires pour accélérer sensiblement la réalisation de nouvelles et indispensables places d'accueil pour la petite enfance. Il serait ainsi totalement incompréhensible que Carouge décide, le 21 juin prochain, une baisse d'impôt qui ne profiterait réellement qu'à quelques privilégiés mais pourrait avoir pour conséquence un arrêt net de la poursuite de l'indispensable rattrapage de nos investissements, comme la création rapide de nouvelles places de crèche!

Les Verts carougeois

Votre avis nous intéresse: info@verts-carouge.ch

Nouveaux citoyens



© Photofoie

en images

Bonnedame Hiver





Référendum

Il n'est pas besoin de rappeler les péripéties qui ont émaillé l'aboutissement du référendum visant à abaisser le centime additionnel d'un point et la réduction de la taxe professionnelle communale de 20%. La votation populaire aura finalement bien lieu le 21 juin prochain.

Dès lors que les élus ne réussissent pas à s'entendre, il est juste que revienne au peuple souverain de trancher quant à l'objet du désaccord. Il convient de rappeler qu'un vote favorable validera le budget voté par les partis de gauche du Conseil municipal et maintiendra le centime et la taxe professionnelle à leur niveau actuel, tandis qu'un vote négatif donnera raison au parti de l'Entente et permettra l'abaissement de la fiscalité des Carougeoises, des Carougeois, ainsi que celle des entreprises établies sur la commune.

Au-delà des clivages d'opinion, il est bon de rappeler que la Commune présente une situation financière extrêmement satisfaisante et enviable. Le budget 2009, dans lequel tous les postes ont été maintenus ou augmentés par rapport à l'année précédente, en est l'illustration. Que l'on soit pour ou contre une baisse de la fiscalité, dans les deux cas, il s'agit de déterminer de l'affectation de recettes excédentaires. C'est un peu comme si l'on devait décider de prendre ou non la cerise qui est sur le gâteau !

Lors du lancement du référendum, le montant retenu et destiné à être restitué aux contribuables carougeois a été fixé à 4 millions environ. La détermination de ce chiffre reposait sur des estimations prudentes des rentrées fiscales. Dans l'intervalle, ces chiffres se sont affinés et l'on sait aujourd'hui que l'excédent de recettes fiscales sera de l'ordre de 20 millions au lieu des 4 millions prévus.

Dans ce contexte, l'abaissement léger de la fiscalité communale soumis au vote populaire nous apparaît comme une évidence. On peut se réjouir également que les amortissements de la dette communale, que les partis de gauche proposaient à la place d'une réduction de l'impôt, pourront se faire également. Nous partageons aussi cette volonté.

En conclusion, nous invitons les Carougeoises et les Carougeois à voter NON le 21 juin prochain.

Pour le parti Libéral de Carouge
Antoine Gabella

Semaine de la propreté

Dans le cadre de la semaine de la propreté, le service Travaux, Voirie et Environnement de la Ville de Carouge a mis en place les actions suivantes :

- Du 11 au 15 mai, des cendriers de poches seront proposés gratuitement aux arrêts TPG situés sur le territoire de la commune.
- Le samedi 16 mai, date de la Journée Propreté, nos sacs à tri seront également distribués gratuitement dans nos points de collecte.

Un cendrier pratique pour un environnement sympathique!

Compacts et sympas, ces cendriers de poche sont distribués gratuitement aux adresses suivantes:

- secrétariat de la mairie de Carouge, place du Marché 14
- secrétariat du Service travaux, voirie et environnement, rte du Val d'Arve 92

CAROUGE

CAROUGE
le tri plus qu'un geste, un réflexe

Ville de Carouge
Service travaux, voirie et environnement
Rte du Val d'Arve 92, 1227 Carouge
T 022 307 64 64

Levées supprimées et déchetterie communale fermée:

- Jeudi 21 mai, Ascension
- Lundi 1^{er} juin, Pentecôte



Festival du développement durable 2009 Programme Ville de Carouge

Dans le cadre du Festival du développement durable coordonné par la République et canton de Genève, la **Ville de Carouge** vous propose **diverses actions gratuites**:

- Baladez-vous à vélo sur le thème «Emotion et nature en ville»**
Présentation des prairies sèches et des arbres spectaculaires en Ville de Carouge.
Jeudi 4 juin, 17h, place de Sardaigne
Prière d'amener votre propre matériel. Inscription possible auprès d'ecocycle: 022 300 64 24 ou info@ecocycle.ch
- Apprenez un tas d'astuces pour diminuer votre consommation énergétique !**
Jeudi 4 juin, 18h30-19h30, Maison Delafontaine, 1^{er} étage, Grand Salon, rue Jacques-Dalphin 24. Apéritif offert. Inscription obligatoire jusqu'au vendredi 22 mai: 022 307 89 12 ou g.haeny@carouge.ch
- Installez un réducteur de débit offert par la Commune**
Economisez jusqu'à 50% de consommation d'eau, 9853 kg de CO₂ et CHF 76,50 par an !
Muni de votre brise-jet actuel, venez chercher votre exemplaire à la Mairie, place du Marché 14, du lundi 1^{er} au vendredi 5 juin, de 8h à 12h.
Offre réservée aux habitants de Carouge.
- Essayez plusieurs marques de vélos électriques**
Samedi 6 juin, 10h-18h, place de l'Octroi
- Offrez une seconde vie à votre téléphone portable**
Collecte à la Mairie, pl. du Marché 14, du lundi 1^{er} juin au mardi 30 juin de 8h à 12h et de 14h à 17h – Pour chaque portable récupéré, Solidarcomm permet de verser jusqu'à 5 francs à Terre des Hommes Suisse.
- Une opération Zéro Energie à l'Ecole Jacques-Dalphin**
Jeudi 4 juin, dans le cadre scolaire – collaboration avec Terragir

Programme complet du festival : www.ge.ch/festivalIDD09

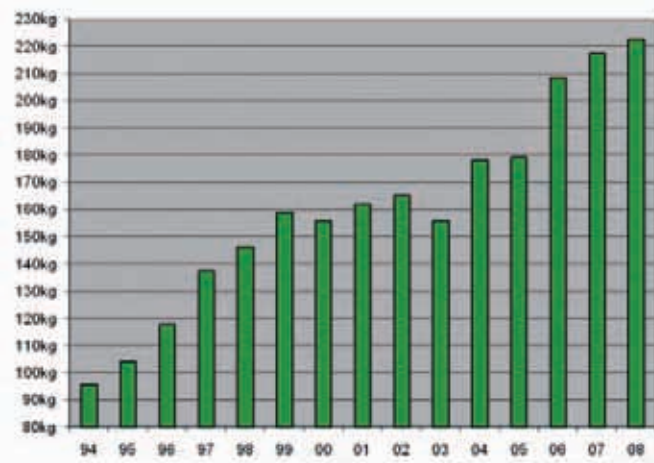


Statistiques de la gestion des déchets

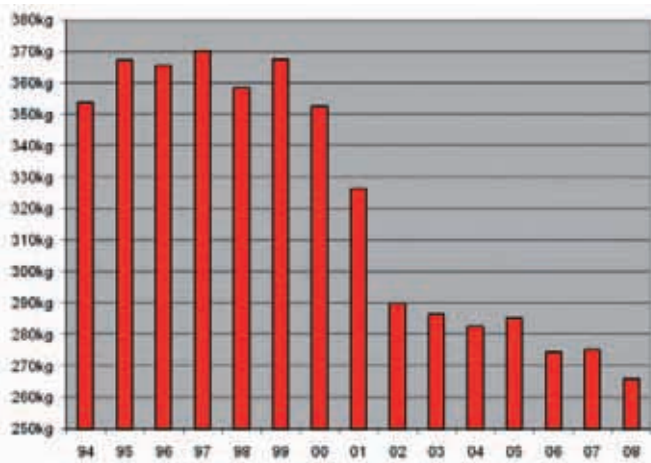
Afin d'avoir une vue d'ensemble de ce que représente la gestion des déchets dans une commune telle que la nôtre, le service Travaux, Voirie, Environnement vous en présente des statistiques très précises.

Même un rapide coup d'œil permet de se rendre compte de l'ampleur de la tâche...

Déchets triés - kg / habitant - 1994 à 2008



Déchets incinérés - kg / habitant - 1994 à 2008



LEVÉES		1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Déchets mélangés incinérés	TOTAL	7861t	7560t	7847t	8064t	7541t	7362t	7105t	7048t	7082t	6891t	6682t	6424t
Encombrants incinérés		222t	230t	250t	271t	131t	124t	123t	154t	126t	81t	101t	155t
DÉCHETS TRIÉS													
Déchets verts		927t	841t	978t	1014t	1079t	1081t	791t	962t	944t	1066t	1067t	1263t
Bois					32t	191t	179t	176t	181t	182t	196t	204t	283t
Verres ménagers		421t	490t	511t	503t	493t	528t	579t	646t	662t	688t	682t	630t
Papier		522t	569t	675t	732t	912t	987t	1014t	1082t	1277t	1477t	1529t	1573t
Ferrailles		59t	71t	61t	58t	65t	65t	59t	81t	65t	125t	132t	59t
Electroménager				17t	40t	41t	19t	30t	31t	35t	43t	32t	33t
Electronique SWICO								26t	30t	37t	39t	43t	37t
Aluminium		8t	7t	9t	8t	9t	9t	10t	12t	13t	14t	15t	15t
Réfrigérateurs		13t	14t	13t	14t	16t	10t	10t	8t	14t	11t	11t	13t
Textile		42t	40t	33t	37t	40t	50t	73t	85t	96t	105t	108t	92t
Fer blanc		13t	13t	17t	12t	12t	10t	12t	12t	13t	11t	13t	14t
Capsules de café											11t	11t	12t
Piles											2t	4t	3t
PET		38t	49t	55t	66t	70t	85t	83t	100t	73t	94t	87t	71t
	TOTAL	2042t	2094t	2368t	2516t	2929t	3023t	2863t	3228t	3411t	3882t	3938t	4098t
ORDURES INCINÉRÉES													
	TOTAL	8083t	7790t	8097t	8335t	7672t	7486t	7228t	7202t	7208t	6972t	6783t	6579t
	POURCENTAGE	79.83%	78.82%	77.38%	76.81%	72.37%	71.24%	71.63%	69.05%	67.88%	64.23%	63.27%	61.62%
ORDURES TRIÉES													
	TOTAL	2042t	2094t	2368t	2516t	2929t	3023t	2863t	3228t	3411t	3882t	3938t	4098t
	POURCENTAGE	20.17%	21.18%	22.62%	23.19%	27.63%	28.76%	28.37%	30.95%	32.12%	35.77%	36.73%	38.38%
ORDURES CONFONDUES													
	TOTAL	10125t	9884t	10465t	10851t	10601t	10509t	10091t	10429t	10619t	10854t	10721t	10677t
	POURCENTAGE	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Prévention de la consommation d'alcool chez les jeunes

Le problème de l'alcool chez les jeunes est une préoccupation majeure pour les autorités de la Ville de Carouge.

Depuis plus d'une année, un nouveau phénomène inquiète: la réunion informelle, en un lieu précis, de plusieurs personnes qui se retrouvent pour consommer de l'alcool acheté au préalable dans les commerces.

Au-delà de ce phénomène, la réelle préoccupation des travailleurs sociaux hors murs se situe dans le fait que des jeunes, qui ne sont pas encore en âge de boire de l'alcool pour certains, se retrouvent souvent en état d'ébriété très avancé, état qui peut les mettre en danger. Le fait que des jeunes boivent n'est finalement pas si nouveau. Ce qui est nouveau, c'est plus qu'ils le font à vue dans les lieux publics, alors qu'auparavant ils le faisaient dans des lieux privés et moins visibles.

Ce constat pose la question de la responsabilité. A qui finalement appartient la responsabilité de cette consommation excessive d'alcool ?

A un niveau sécuritaire et suite à certaines plaintes, Jean-Pierre Aebi, conseiller administratif délégué à la Sécurité, a réuni la Sécurité municipale, la Police cantonale, les travailleurs sociaux hors murs et les cafetiers établis à la rue Vautier, afin de réfléchir ensemble à cette problématique.

Sur un plan social, l'ensemble du Conseil administratif a décidé d'agir sur deux axes.

Premier axe: une campagne de prévention

L'équipe de travailleurs sociaux hors murs de Carouge (TSHM), en partenariat avec la Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme (FEGPA) et Nuit blanche, va occuper un container de chantier stationné à l'angle de la rue Vautier et de la rue du Marché entre les mois de mai et juin 2009. Ce container sera aménagé de façon à pouvoir recevoir les jeunes, mais aussi la population plus élargie. Y seront proposées quelques victuailles (soupe) et boissons non alcoolisées. Un tournus des professionnels précités assurera une présence sur place (2 personnes par soir) aux dates suivantes:

Les vendredis 22 mai, 29 mai, 5 juin, 12 juin, 19 juin 2009, de 21h à 1h.
Les samedis 23 mai, 30 mai, 6 juin, 13 juin, 20 juin 2009, de 21h à 1h.

Ce container de chantier aura pour but de:

- créer du lien avec les jeunes
- offrir un espace de discussion avec les jeunes sur la question de leur consommation de produits

- offrir un relais et une réponse rapide aux jeunes alcoolisés en cas de problèmes
- permettre aux jeunes, par l'intermédiaire de la FEGPA, de tester leur alcoolémie

De plus, l'actuel stagiaire TSHM ira à la rencontre des jeunes avec un outil d'intervention de proximité créé dans l'optique de cette campagne préventive.

Cette action se déroulera en parallèle d'une action menée par la Sécurité municipale, ainsi que la Police cantonale, qui utiliseront leurs propres outils d'intervention.

Second axe: information aux parents

Le Conseil administratif souhaite informer les parents lorsqu'un mineur est trouvé plusieurs fois en état d'ébriété. Ainsi un courrier officiel sera adressé aux parents afin de les informer du comportement préoccupant de leur enfant quant à son alcoolisation. Ce courrier a pour objectif que les parents puissent réagir et agir. Il comportera également une liste exhaustive d'adresses de structures informatives où les parents pourront s'adresser en cas d'aide ou de besoin.

Par ces actions, le Conseil administratif a souhaité prendre sa part de responsabilité dans cette problématique.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le numéro d'avril du Vivrecarouge (page 11).

Le samedi 6 juin, des vélos électriques seront bien présentés en démonstration dans le cadre du programme national NewRide de 10h à 18h, **mais à la place de l'Octroi et non à la place de Sardaigne.**

Avec toutes nos excuses pour cette erreur.

16 et 17 mai: Fête du sport

Cette année, la Ville de Carouge s'associe à la Ville de Genève pour organiser une grande fête du sport et de la santé les 16 et 17 mai.

Les nombreuses associations sportives carougeoises et de la Ville de Genève participent pleinement à ce grand événement en répartissant leurs activités sur le site de la Fontenette et sur celui du Bout-du-Monde. Les points forts de cette manifestation de grande envergure sur le territoire de la commune de Carouge (site de la Fontenette) sont notamment:

- Des démonstrations et des initiations de windsurf grâce à l'installation de dix ventilateurs géants tels qu'on a pu les découvrir à Bercy, avec la présence de plusieurs champions internationaux.
- Des démonstrations et des initiations de surf, de ski nautique, de canoë kayak ou de wake-board.
- Des matchs de boxe, d'arts martiaux, de judo, de lutte, de sambo, de taekwondo sur un ring extérieur (zone sportive de la Fontenette).
- Un pôle Sports urbains sur le parking de la piscine de la Fontenette où de multiples activités plus originales les unes que les autres seront présentées en démonstration. Vous pourrez y découvrir du trial du futsal, du komball ou du football féminin notamment.
- Un mur de grimpe sera également à disposition pour toutes celles et ceux qui souhaitent s'initier à l'alpinisme.

Beaucoup d'autres activités sportives auront également leur place durant ces deux jours pour satisfaire les goûts d'un très large public. Par ailleurs, un concert des STEVANS aura lieu sur le site du Bout-du-Monde.

Toutes ces activités seront en libre accès pour permettre à tout le monde de passer un moment convivial, chaleureux et surtout sportif !

Vous pouvez trouver le programme détaillé de cet événement sur le site Internet de la commune de Carouge: www.carouge.ch

Nous espérons vous accueillir nombreuses et nombreux pour partager ces émotions qui seront cette année sans nul doute particulièrement intenses.

Attention

La route de Veyrier (à partir du pont du Val d'Arve jusqu'au pont de Vessy) sera fermée sauf pour les TPG, les véhicules de secours et les personnes autorisées.

D'autre part, des vélos électriques seront mis à disposition gratuitement pour permettre de relier les deux principaux sites !



Samedi 16 - Dimanche 17
mai 2009

La fête du sport

70 sports à découvrir!
centres sportifs de la Fontenette et du Bout-du-Monde

www.ville-ga.ch/sports www.carouge.ch

Carouge SCS IAC

Carouge sur grand écran



«**Les caprices de Marianne**»
Version filmée dans les rues
de Carouge

D'Alfred de Musset
Réalisation: Elena Hazanov
Direction d'acteurs: Jean
Liermier

Le metteur en scène Jean
Liermier et la réalisatrice
Elena Hazanov ont associé
talent et passion pour adap-
ter «Les caprices de
Marianne» dans un film théâtral. Ni capta-
tion de spectacle, ni réécriture d'une œuvre,
cette forme audiovisuelle novatrice mêle le
plaisir d'un grand texte classique à celui des
émotions de la fiction actuelle.

Tourné dans les rues de Carouge, ce film
reprend la distribution du spectacle joué au
Théâtre de Carouge-Atelier de Genève du 13
au 17 mai 2009.

(Par mauvais temps, la séance aura lieu au
Théâtre de Carouge, Salle François-Simon, rue
Ancienne 39)

Organisation: TSR, Point Prod, Théâtre de
Carouge-Atelier de Genève en collaboration
avec la Ville de Carouge.

Séance cinéma en plein air
Entrée libre, sans réservation

Lundi 18 mai 2009 à 21h
Place du Marché

Bourse Marescotti Ville de Carouge Ouverture de bourse

La Fondation MARESCOTTI est une institution de droit privé, dont le but est de contribuer au développement de la musique en aidant les musiciens de talent qui se destinent à une carrière professionnelle. Grâce à son fondateur, feu le compositeur André-François Marescotti et la Ville de Carouge, elle offre à un jeune musicien instrumentiste ou chanteur, compositeur, chef d'orchestre ou musicologue remplissant les conditions suivantes, **12 000 francs** sous forme d'une bourse intitulée «Bourse André-François Marescotti – Ville de Carouge»:

- pour les instrumentistes
- être âgés de moins de **25 ans révolus** (au 30.09.2009)
- pour les chanteurs, compositeurs, chefs d'orchestre ou musicologues
- être âgés de moins de **28 ans révolus** (au 30.09.2009)
- se destiner à une carrière musicale professionnelle pour l'examen des mérites des candidats
- la Fondation procède à l'audition des candidats instrumentistes retenus au dernier tour qualificatif (l'envoi de cassettes est inutile)
- les musicologues et les compositeurs envoient leurs œuvres

- les chefs d'orchestre annoncent leur programme en cours (avec indication de dates et de lieux d'exécution pour que la Fondation puisse procéder sur place à un examen)
- être originaire de Carouge ou d'une autre commune genevoise ou habiter le canton de Genève depuis 10 ans.

Les offres de candidatures doivent être accompagnées

- d'un curriculum vitae comprenant notamment les études musicales suivies et un ou des projets d'avenir professionnels aussi concrets et précis que possible.
- d'un certificat d'origine d'une commune genevoise (pièce d'état civil) ou d'une attestation permettant d'établir le domicile dans le canton de Genève depuis 10 ans au moins (pièce de l'Office cantonal de la population à Genève).

Le candidat doit verser **en même temps que l'inscription** une taxe de CHF 15.- sur le CCP 17-628801-0.

Les offres doivent être adressées à:

FONDATION MARESCOTTI
Case postale 1543
1227 Carouge
ou Me Maurice SCHNEEBERGER
Avenue de la Praille 23
1227 Carouge

Jusqu'au 1^{er} septembre 2009

Galerie Delafontaine

Peter Hobden «Images de Carouge et d'Ailleurs»

Bien que sa vocation d'artiste-peintre ne se soit révélée que tardivement, la créativité a toujours fait partie intégrante de la vie de Peter Hobden. Artiste dans l'âme, il décide, après 25 ans, de quitter la sécurité de la vie d'employé afin de créer sa propre entreprise «Peter Hobden Images». Une transition capitale qui marque le début d'un épanouissement personnel et d'une aventure à la fois artistique et créative. Il est d'ailleurs l'auteur des calendriers «Carouge 2007», «Carouge 2008» et «Genève 2008», des réalisations qui remportent un franc succès auprès d'un public touché par la sensibilité et la poésie qui s'en dégagent.

Poursuivant son évolution personnelle et désireux d'enrichir ses prises de vue, Peter Hobden débute fin 2006 des cours de dessin puis de peinture; il est immédiatement conquis par ce nouveau moyen d'expression qui lui permet de conférer une dimension plus affective, personnelle et poétique à ses univers de prédilection.

La puissance de la peinture lui permet de couler sur la toile ses émotions quotidiennes et le ressenti d'ambiances ou encore d'instantanés privilégiés.

En deux années seulement, par-delà la justesse de ses compositions, Peter Hobden a acquis une liberté de touche lui permettant rapidement d'atteindre l'équation «lumière-forme-rendu expressif» avec maîtrise et grande sensibilité. Les clairs-obscur de bleus profonds et d'or-lumière trouvent leur harmonie dans de larges touches audacieuses dont l'authenticité émeut et marque l'esprit

Le cinéma Bio de Carouge rescapé d'une modernisation à tout-va, la rue du Marché à l'aube, l'arrêt place d'Armes un après-midi pluvieux, la petite rade et son jet d'eau, un mas dans les Alpilles... autant de toiles qui sont le reflet de sa sensibilité exacerbée.

La conquête de la liberté a ainsi permis à Peter Hobden de développer tout son potentiel créa-



teur avec assurance et sérénité et de s'épanouir dans sa deuxième vie d'artiste-peintre.

Pour de plus amples informations:
www.paint2d.com

Vernissage le mercredi 3 juin dès 17h30
Exposition du 4 au 13 juin 2009
Tous les jours, de 15h à 19h
Mercredi 15h à 21h
Sur rendez-vous: tél. 079 310 66 06

Portrait de Jules Angst 1909 – 1989

Peintre zurichois postimpressionniste, né au début du siècle dernier, il aurait eu cent ans le 15 mai 2009. Un tel anniversaire se devait d'être marqué !

J'ai toujours aimé l'art de mon père, ayant hérité quelques-uns de «ses enfants spirituels» comme il désignait affectueusement ses tableaux, l'idée m'est venue de partager ce trésor avec vous, amateurs d'art.

Jules Angst grandit dans d'humbles conditions à Zurich. Passionné d'art, il a hésité entre la musique (il maîtrisait bien le violon) et la peinture. Finalement, c'est dans la peinture qu'il s'est lancé et il a débuté en prenant pour modèles des statues grecques de l'Université de sa ville. La compagnie des «déesses» lui est donc devenue familière.

Nous sommes dans les années 40 et la recherche d'un atelier à prix abordable était difficile. Jules Angst a passé d'un coin de ses 3 pièces familiales (avec 3 enfants) à une sous-location chez des voisins âgés, au local désaffecté d'un magasin (avec vitrine !), à une ancienne écurie. Après avoir dû libérer celle-ci

au profit de l'orchestre bien connu Edmond de Stoutz, il a enfin trouvé son pied-à-terre au sous-sol de la Hochstrasse où on pouvait le trouver vêtu d'une blouse blanche, arborant un sourire satisfait en train de peindre, dessiner, bricoler, manger sa soupe Maggi, écrire, illustrer des enveloppes ou méditer dans la somptueuse compagnie de Jean-Sébastien Bach.

Professeur de dessin, il a enseigné à l'académie Henri Wabel, à l'EPFZ (Ecole polytechnique fédérale de Zurich), ainsi qu'à l'Ecole Club Migros. Cette dernière a profité de ses services et, en contrepartie, il accepta des leçons de français. En 1944, sur recommandation d'un fournisseur de matériel de peinture, il aurait pu devenir professeur de Sir Winston Churchill, si la langue allemande et la situation politique n'avaient pas joué en sa défaveur dans la négociation finale du projet !

Quelques extraits de critiques :

«Dessins et peintures de qualité unique»

Tagblatt der Stadt Zürich du 02.11.1977

«Jules Angst se laisse confronter au plus sérieux de la vie et sait le transmettre avec délicatesse,



de manière symbolique et visionnaire.»

Tages-Anzeiger du 08.09.1984

«...mais c'est peut-être dans les scènes plus intimistes qu'il fait le mieux admirer son métier de peintre avec un sens de l'observation qui sait être à la fois aigu et poétique...»

Journal de Genève du 29.09.1987

Exposition commémorative du 18 au 31 mai 2009

Vernissage dimanche 17 mai à 15h

Horaires:

Du lundi au vendredi: 11h-13h et 15h-18h

Dimanche: 15h-20h

Ascension: ouvert

Sur rdv: 022 342 11 50 ou 022 796 64 13 (soir)

«Parlez-vous céramique?»

Événements musicaux et vidéos dans le cadre de CERAMUSICA !

La Fondation Bruckner pour la promotion de la céramique célèbre son 10^e anniversaire par une exposition collective internationale et deux performances (voir «Parlez-vous céramique ?», avril 2009)

Performances

Alexandre Babel et Laurin Schaub, le mercredi 20 mai

Formé au Conservatoire de Genève en percussions classiques, Alexandre Babel a suivi depuis des masterclasses à New York auprès de musiciens de renom. Il est aujourd'hui membre du collectif international de composition/improvisation N-collective et du Centre International de Percussion. Sa vie se déroule entre sa ville natale et Berlin où il a joué avec le



Berliner Ensemble et le Kammerensemble Neue Musik et son parcours est des plus actifs. Il touche aussi bien au domaine de l'improvisation électroacoustique qu'à ceux du jazz et du rock, guidé par une curiosité jamais satisfaite vers des sons provenant d'instruments et de matières inattendus. Dans le cadre de CERAMUSICA !, le compositeur improvisateur interprète jouera une pièce musicale spécialement composée pour l'occasion et jouée sur des instruments céramiques réalisés par Maude Schneider.

En ouverture de cette soirée, la Fondation Bruckner invite Laurin Schaub. Le céramiste jouera d'une table musicale intitulée «Klangstoff», une installation en porcelaine de Limoges exposée dans le cadre de Ceramusica !.

Kitchen Project et Stéphane Fisch, le mercredi 3 juin

Kitchen Project propose une nouvelle forme de cinéma, à la fois expérimentale et accessible à un large public.

«Kitchen Project vous invite à entrer dans un monde improbable où les objets d'un atelier de céramique se retrouvent soudainement animés d'étranges facultés. Cette performance créée pour l'occasion vous mènera dans un univers onirique où la porcelaine devient maître de danse et où la contrebasse rythme la cadence de machines endiablées» (Kitchen Project).

Accompagnés pour l'occasion du contrebassiste Stéphane Fisch, Soōmi Dean et Marc Philippin joueront de leur instrument visuel à quatre mains réalisant en direct des courts-métrages d'animation : sur scène, les images sont filmées, mixées et projetées sur grand écran. Photographies, dessins, peintures et objets divers sont leurs matières premières à travers lesquelles se combinent narration, abstraction et improvisation.

Liens internet:

Alexandre Babel:

www.myspace.com/alexandrebabel

Kitchen Project: www.kitchen-project.com/



A venir:

Événements 10^e anniversaire: entrée libre.

Exposition collective 2009: CERAMUSICA !

Céramique, sons et vidéos.

Du 14 mai au 7 juin 2009

Vernissage le mercredi 13 mai à 18h, en présence des artistes

Rencontre avec les artistes le samedi 16 mai à 11h

Performances musicales le mercredi 20 mai à 20h:

Alexandre Babel, percussionniste
Laurin Schaub, céramiste

Performance vidéo le mercredi 3 juin à 20h:

Kitchen Project et Stéphane Fisch, contrebassiste

Informations générales:

Permanences: mardi et vendredi de 9h à 12h; jeudi de 12h30 à 15h30

Adresse et contacts:

Avenue Cardinal-Mermillod 17-19
1227 Carouge

Tél : 022 300 07 18

Mobile : 079 285 70 71

E-mail : info@ceramique-bruckner.ch

Internet : www.ceramique-bruckner.ch

Crises économiques et chômage à Carouge

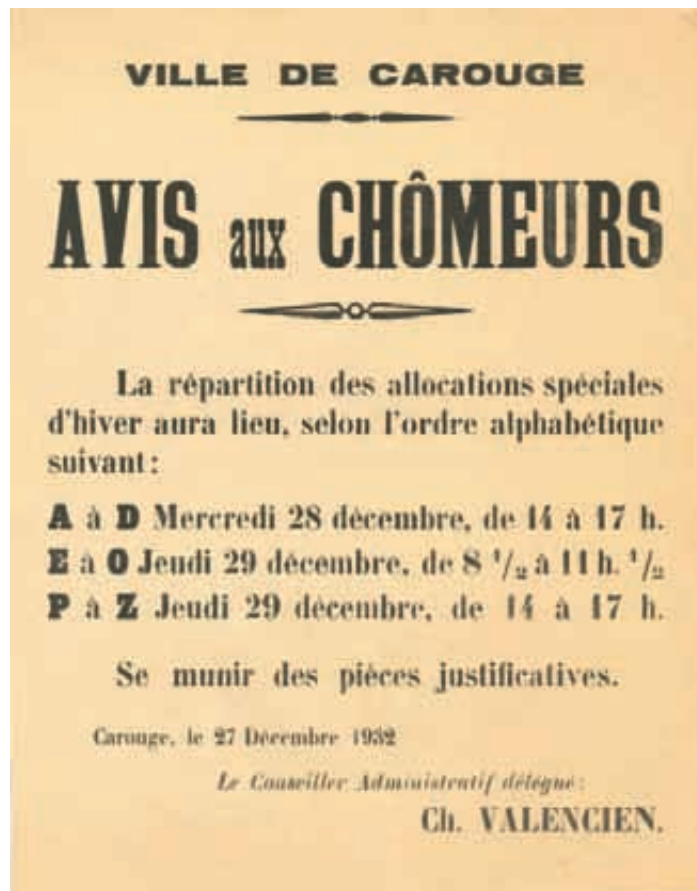
Les historiens connaissent bien les phénomènes cycliques des économies. Les crises économiques ne datent d'aujourd'hui. Il suffit de penser aux sept années de vaches grasses qui succèdent aux sept années de vaches maigres de la Bible pour saisir l'ancienneté du phénomène.

Il est évident que Carouge n'échappe pas à l'Histoire. Dans les années vingt et trente du XX^e siècle, la ville sarde ne sera pas épargnée, elle non plus. Un arrêté du Conseil fédéral, pris en octobre 1919, organise l'aide aux chômeurs. «[Celui qui] ne trouve pas de travail salarié peut être astreint à quelque autre travail par la commune de domicile [...]». C'est ainsi que seront mis sur pied des «chantiers de secours» subventionnés à hauteur de 20% pour des travaux de «génie civil, rural et forestier, édifices publics, constructions de routes et de ponts»¹, etc. Ces dispositions seront relayées par les Cantons et les Communes. A Genève, le Conseil d'Etat décide «en raison des considérations d'ordre moral [de remplacer] partout l'allocation en espèces par du travail». Et de rappeler aux édiles communaux que les subventions cantonales et fédérales peuvent atteindre le 50% de la dépense totale des travaux engagés.²

En octobre 1922, le Conseil d'Etat, estime que les travaux que Carouge peut entreprendre peuvent se monter à 400 000 francs.³ Parmi les travaux importants, outre les rénovations dans les bâtiments publics (écoles, abattoirs), il y a l'élargissement du chemin des Moraines. L'achat du terrain, la construction d'un mur de soutènement, l'achat et la pose de grilles et la main-d'œuvre totalisent 54 000 francs. Pour l'ensemble de l'année 1923, ce ne sont pas moins de 257 000 francs qui seront investis dans des chantiers menés par des chômeurs. La moitié à la charge de la Commune. Rappelons au lecteur que le total des dépenses de cette année là s'élevait à 727 791 francs. On appréciera l'effort! Des chantiers de moindre importances seront encore organisés en 1924; aucun en 1925. La crise est terminée.

Après quelques années de répit, le chômage fait à nouveau son apparition en 1931. Cette fois la crise est plus sévère, plus longue. On ne connaît pas le nombre des chômeurs pour l'ensemble de la crise qui couvre les années 1931 à 1936. Mais les sommes allouées aux chômeurs passent de 25 700 en 1931 à près de 56 000 francs en 1935, année qui marque le maximum de la crise. En 1935, alors que la commune compte 8035 habitants, on déplore 571 chômeurs (503 hommes et 68 femmes), soit 4,61% de la population.

Les aides sont multiples. Des chantiers pour chômeurs seront ouverts et en particulier celui de la route des Jeunes qui est percée à ce moment. Mais on semble innover dans l'aide plus sociale. Les ménages en difficulté reçoivent du charbon, certaines factures de gaz et d'électricité sont payées par la Commune, les assurances scolaires des enfants de chômeurs sont réglées par la caisse publique, les assurances-accidents de certains sont prises en



Archives communales

charge par les autorités. En outre des «allocations d'hiver», en espèces, sont versées aux plus démunis selon un barème qui prend en compte les enfants à charge.

Toutes ces aides font l'objet de discussions entre les Communes de l'agglomération genevoise de l'époque (Ville de Genève, Ville de Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Lancy, Vernier). Souvent les participations de ces différentes allocations sont calquées sur des normes appliquées dans d'autres villes de la Confédération.

Dominique Zumkeller, archiviste

Pour en savoir plus: dossiers ACC 1693; 1817; 2025 b; 2129.

¹ Voir la loi fédérale du 1^{er} novembre 1921

² Lettre du 31 mars 1922

³ Lettre du 10 octobre 1922



La Bonnedame Hiver

Vendredi 20 mars dernier, la bise noire soufflait à n'en plus finir nous gelant sur place. La parade de la Bonnedame Hiver à déambulé dans les rues de Carouge accompagnée d'enfants et de parents joyeux d'accueillir le printemps.

Arrivés sur la place de Sardaigne, la décision fut prise de ne pas brûler la Bonnedame Hiver pour des questions de sécurité.

L'équipe du Centre de Loisirs décidera, dans les prochaines semaines, de son avenir. Les habitants de Carouge seront tenus au courant de la suite de ses péripéties.

Théâtre adultes

Le Centre de Loisirs met à disposition annuellement sa grande salle à l'association théâtrale «Palcoscenico». Maï Sullo, responsable de l'association et metteur en scène, propose cette année un nouveau spectacle :

«Ils ont l'air conditionné» du 12 au 16 mai

Les funérailles de Grand-Mère Peggy qui s'est rompu le cou en trébuchant sur la prothèse de son amant, réunissent la famille et les voisins. De révélations en ragots, de coming-out en rebondissements, la fille tentera de sauver l'honneur. Une comédie irrésistible.



Représentation : 20h
Prix : Entrée CHF 17.-
(prix réduit CHF 15.-)

Lieu : Centre de Loisirs

Réservations : theatre@palcoscenico.ch
ou au 022 343 08 54

Fête des cours du Centre de Loisirs:

Le vendredi 5 juin prochain aura lieu la traditionnelle fête des cours du Centre de Loisirs.

C'est l'occasion de rendre publiques les œuvres réalisées durant l'année par les participants et professeurs des cours dispensés au Centre de Loisirs.

Sont au programme des expositions de dessins réalisés au cours de Bande dessinée, des objets de poterie, des démonstrations de percussions et de danse ainsi que les œuvres de l'atelier ré-créatif.

Cette fin d'après-midi se termine par un buffet canadien convivial.

Horaire : dès 17h30

Lieu : Centre de Loisirs

Information:

Le repas canadien prévu aux Grands-Hutins le 13 juin prochain est annulé. Le site ne sera pas encore accessible au public, car les travaux ont pris du retard. Cependant, l'équipe du Centre de Loisirs se réjouit de vous accueillir bientôt dans ses nouveaux locaux.

Centre de Loisirs de Carouge

Rue Jacques-Grosselin 31

1227 Carouge

Tél. 022 342 87 87

Site internet: www.clcarouge.ch

Horaire d'ouverture secrétariat:

Lundi à vendredi de 13h30 à 17h30

Musique municipale de Carouge

Ecole de musique

Solfège élémentaire et avancé - instruments à vent - percussion - tambour de marche.

Cours destinés à tous les jeunes à partir de 8 ans de Carouge et des alentours, donnés par des professeurs diplômés et compétents dans les locaux de la Musique municipale de Carouge au sous-sol du Centre communal.

Les feuilles d'inscription et les renseignements auprès de:

M. Jean-Marie Paraire, directeur de l'école de musique

Tél. avec répondeur 076 261 18 07 et 0033 661 81 61 63

courriel: ecole_musique@mmc-ge.ch

Prix pour le solfège: CHF 450.- par année et pour un instrument

CHF 650.- par année.

CHF 500.- par année pour un deuxième élève instrument de la même famille.

Les instruments sont mis à disposition gratuitement.

l'école de musique vous offre...

Une solide formation de solfège durant quatre ans.

Dès la première année, un sérieux apprentissage instrumental.

L'occasion de jouer dans une société de musique mixte.

Un enseignement par des musiciens professionnels qualifiés.

Un répertoire attrayant et varié.

Des conditions financières à la portée de tous.

Dès la première année, le choix de l'instrument se fera selon les goûts de l'élève guidé par les besoins de la Musique municipale de Carouge.

Nous donnons des cours de perfectionnement à de jeunes adultes, pour autant qu'ils s'intéressent à notre société et participent à notre programme en tant que musiciens.

Nous donnons aussi des cours d'initiation musicale pour les élèves de 6 ou 7 ans.

Les instruments enseignés sont:

Les bois: clarinette, saxophone, hautbois et flûte traversière.

Les cuivres: alto, trompette, corne à pistons, bugle, trombone, baryton, cor et tuba.

La percussion: tambour de musique, tambour de marche, batterie-jazz, xylophone et timbales.

Musique municipale de Carouge harmonie et batterie de tambours

Musiciennes et musiciens, nous vous attendons le mardi soir à 20h pour l'harmonie et le jeudi soir à 19h30 pour la batterie de tambours au sous-sol du Centre communal.

Visitez notre site Internet : www.mmc-ge.ch

Demande d'inscription et règlement disponibles en ligne.

Caméra témoin 32 films pour le droit à l'information Carouge du 3 au 9 juin 2009

Cinéma et télévision, bien que différents, sont souvent amenés à traiter de la réalité sociale ou politique par le biais de la fiction, du reportage ou du documentaire. Si le langage n'est pas le même, cinéma ou télévision, fiction ou reportage sont aussi efficaces les uns que les autres pour raconter la vie des humains et du monde. Et ils sont un élément indispensable de l'information indépendante, qui est un droit fondamental de tout citoyen et toute citoyenne vivant en démocratie.

Dans le cadre du festival «**Caméra témoin: 32 films pour le droit à l'information**», Reporters sans frontières (RSF) a choisi de confronter des œuvres cinématographiques majeures consacrées aux médias à des grands reportages et documentaires diffusés par la Télévision suisse romande.

Projections thématiques au cinéma Bio

Chaque jour, deux thèmes différents traitant de l'information seront déclinés autour d'un long métrage de cinéma et de films de télévision: les reporters face à la guerre, aux pressions et aux zones d'ombre, aux dérives des médias, aux politiques, à l'oppression, aux atteintes à l'environnement, au passé.

Certaines projections s'accompagneront de débats réunissant les auteurs et/ou réalisateurs des films présentés.

Vente spéciale des albums photos de RSF

La photographie étant aussi un témoin de la réalité, Reporters sans frontières proposera aux spectateurs les albums de sa collection consacrée aux «Grands reporters photographes».

Une réception aura lieu le **mercredi 3 juin à 19h**, en guise de cérémonie d'ouverture. Elle sera suivie par la projection de deux documentaires: «La voix de son maître» et «Citizen Berlusconi», puis de «Citizen Kane», le long métrage mythique réalisé par Orson Welles en 1941.

Journées «Economie d'énergie» au Collège Madame de Staël

Des élèves de 3^e année ont décidé d'organiser deux journées «Economie d'énergie» au sein de leur école, encadrées par des enseignants et l'association Terragir. La Ville de Carouge, qui a soutenu cette action, a le plaisir de vous livrer leur témoignage engagé.

Nous sommes quatre élèves du Collège Madame de Staël, et dans le cadre de notre travail de maturité, basé sur la communication et le développement durable, nous avons décidé d'organiser deux journées spéciales au sein de notre collège dans le but d'obtenir une réduction d'énergie. Nous faisons en effet partie du groupe Agenda 21 de de Staël dont le but commun à tous les participants est de réduire de 15% la consommation du bâtiment.

L'énergie, une dépendance

Notre première journée, la journée «zéro énergie» consistait en une coupure d'électricité dans presque tout l'établissement. Nous voulions montrer aux usagers du bâtiment à quel point nous sommes dépendants de l'énergie et combien il est important de l'économiser. De plus, ils ont pu constater qu'effectuer certains petits changements, des «éco-gestes» ne nuisait pas à leur confort. Nous sommes pleinement satisfaites du résultat puisque nous avons pu compter sur la participation de nombreux professeurs et élèves, malgré quelques plaintes, et que nous avons réussi à obtenir une économie de 38% par rapport à la dépense d'électricité lors d'une journée normale.

Des efforts de chacun

Pour la seconde journée, la journée «Energie minimum», nous avons cette fois incité chacun à faire de petits efforts pour réduire la consommation d'électricité du collège. 11% d'économie ont été réalisés, en comptant la consommation du cycle de Drize qui n'avait pas participé à l'événement. Ce qui prouve qu'avec un peu de bonne volonté, il est possible d'obtenir des résultats concrets !



Isaline Humair, Anne Esposito, Sarah Elbiali et Hélène Da Costa Soares

Fête de la Provvidenza



Après cent ans passés à accueillir des enfants dans la joie, la crèche de La Provvidenza ferme ses portes.

Les activités de L'Association crèche La Provvidenza se poursuivent dans de nouveaux locaux plus grands.

La Société de la chapelle italienne, la Ville de Carouge et les membres de l'équipe éducative aimeraient vous accueillir pour fêter la fin d'une période parfois héroïque, mais toujours très heureuse, dans nos locaux rue Jacques Dalphin 36, le 5 juin à partir de 17h30.

Entrée: CHF 15.-/10.-

19^e Festival international de la chanson

Dimanche 31 mai 2009 à 15h

Salle des fêtes de Carouge, rue Ancienne 37,
1227 Carouge
Tram 12 et 13, Arrêt : Ancienne

Entrée libre

Organisé par le Foyer universitaire de Carouge
Rue Joseph-Girard 12, 1227 Carouge
Tél. 022 301 54 34

Gardez vos affaires pour le Troc !

Les associations :

- des parents d'élèves de l'école Jacques-Dalphin - APEJD
- des parents d'élèves des écoles Pervenches et Montfalcon - APEPM
- pour l'accueil familial - Les Poussins

organisent un troc le samedi 10 octobre à Carouge.

C'est l'occasion d'apporter les habits de vos enfants devenus trop petits pour les vendre !

Habits d'enfants, matériel de sport pour enfants et matériel de puériculture seront en vente.

Salle du Rondeau de Carouge - Boulevard des Promenades 26

Réception des articles: de 9h à 11h30 / Vente: de 13h à 17h / Retrait: de 18h30 à 19h30

Renseignements: 022 342 05 28

La fête des voisins

Mardi 26 mai 2009

la fête des voisins
Immeubles en fête
à Genève
mardi 26 mai 2009

JE DONNE RENDEZ-VOUS A MES VOISINS ET VOISINES

022 418 52 67 - www.lafetedesvoisins.ch

MIGROS BCGE lémanbleu TRIBUNE DE GENEVE
CARASSO swisscom FAC LA POSTE LAC

Comment ça va ? Véronique Albert, créatrice d'émotions et de sérénité

La décoration florale a mené Véronique Albert à l'art floral où elle a découvert l'importance des créations éphémères. C'est en conjuguant son amour de la beauté, l'importance de la nature et son sens de l'harmonie que Véronique Albert a ainsi trouvé son moyen d'expression et son autonomie. «Quelques cours d'Ikebana m'ont ouvert une porte; notre vie est jalonnée de portes, à nous de savoir si on les franchit ou pas», note-t-elle. Véronique passera cette première porte qui sera d'ailleurs suivie de beaucoup d'autres. Ses compositions, liant minéral, bois et fleurs, deviennent sculptures éphémères puis sculptures tout court. «J'ai, de tout temps, voulu travailler sur les cinq sens (d'où le nom de sa boutique-atelier) et développer mon approche du goût pour pouvoir l'offrir aux gens. J'ai d'ailleurs toujours souhaité que l'on puisse entrer dans le magasin, en passer la porte, sans être obligé d'y acheter quelque chose, juste pour le plaisir de la découverte», souligne-t-elle.

«Ni fleuriste, ni artiste mais créatrice», Véronique Albert a toujours privilégié dans son arcade carougeoise l'utilisation de matériaux naturels secs avec une préférence, toujours plus affirmée, pour le bois et la pierre façonnés par le soleil et l'eau des mers ou du lac. Elle introduit ainsi dans ses arrangements floraux des éléments qui ont déjà vécu auxquels elle donne une nouvelle vie. Un moulin à prière tibétain ou une vulgaire ancienne cafetière en métal chinés dans les brocantes mais aussi des éléments «ruclonnés» au hasard de ses balades (morceaux de métal, fragments de bois avec des taches de peinture, bouts de plastique ou matériaux de construction, etc.) dont le point commun est d'avoir été patinés par la nature où ils ont été abandonnés. A ses abonnements de décoration florale (manifestations, entreprises, boutiques) et à la vente de ses arrangements vient ensuite se greffer l'envie d'enseigner son art «pour transmettre, explique-t-elle, le bonheur qui m'habite lorsque je crée». Elle se lance alors dans des cours de créations florales où la mise à disposition de bases factuelles n'est qu'un élément menant à la découverte de la nature, de soi et des autres dans une atmosphère qui relève plus de l'art thérapie et de l'épanouissement de soi que de cours classiques.

Privilégier la création

En 2005, face à son succès, elle met un frein à ses activités commerciales pour avoir le temps de se consacrer à la création. «Tout avait démarré très vite et très fort car les gens avaient soif de différence et ma manière, nouvelle à l'époque, de travailler la fleur, notamment l'exotique, a relativement rapidement et durablement séduit un large public. A tel point, qu'à un moment donné, j'en étais arrivée à ne plus faire que du commerce. Ma vie était beaucoup trop soumise aux impératifs économiques et il me fallait absolument du temps pour continuer à apprendre et découvrir de nouveaux chemins de traverses qui me permettent d'aller plus loin».

Aussi, il y a dix-huit mois, quand son chemin croise celui de Dominique Susani, spécialiste de la géométrie naturelle - qui a mené d'importantes

recherches sur la géométrie des lieux sacrés - c'est pour elle «le déclic». «Je cherchais depuis si longtemps à mettre dans mes créations ce que je vis et sens pour l'offrir à l'autre dans un bouquet de lumière, d'harmonie et d'amour, que j'ai trouvé là un moyen d'y parvenir». Véronique, mue par une curiosité sans cesse en éveil et une soif d'apprendre inextinguible, a aujourd'hui le sentiment que ses compétences vont pouvoir, avec la découverte de la géométrie sacrée, lui permettre de poursuivre sa quête dans des contrées pour elle encore inexplorées. En outre, c'est pour cette adepte du yoga et de la méditation une manière de pousser ses recherches sur les chakras, ces endroits de notre corps qui communiquent entre eux (comme dans la médecine chinoise) et ont pour fonction de réguler l'énergie entre ces différentes parties de notre corps mais aussi entre notre corps, la terre et l'univers. Parallèlement, l'éphémère, qu'elle continue à cultiver, ne lui suffit plus. Elle crée alors des tableaux aux couleurs pastel où elle continue à intégrer ses éléments préférés, bois, métal, objet divers. Ses toiles mêlent mesure et géométrie. Même si elle sent que ses toiles «pourraient prendre à terme des formes moins géométriques». Quoi qu'il en soit, ces dernières restent, pour l'instant, dominées par le cercle - sa figure de prédilection - le carré et l'octogone mais jamais le triangle. Les pointes acérées ne sont pas dans son style.



Véronique Albert

Un nouvel élan

Toujours guidée par son envie «d'offrir du beau, de l'harmonie et de la poésie», Véronique Albert amorce aujourd'hui un nouveau tournant. Elle est ainsi sur le point d'ouvrir un atelier show-room, doublé d'une exposition de ses créations sur un site Internet complètement remanié (www.les5sens.ch). Elle envisage par ailleurs de proposer des abonnements d'arrangements non périssables: sculptures avec élément végétal ou entièrement constituées de matériaux secs, voire des tableaux. Elle pourrait également louer directement ses différentes pièces à des personnes privées, pour des périodes plus ou moins longues, dans le but avoué que ces dernières, «toujours plus en résonance avec nos cinq sens», puissent «tourner» et toucher davantage de personnes. «Le mouvement est dans l'ordre de la vie où tout bouge», note-t-elle.

Pour Véronique Albert, qui vit dans le monde de l'énergétique et baigne dans une culture en phase avec la terre nourricière, les chakras et la géométrie naturelle sont devenus une nouvelle source d'inspiration. Que cela soit dans ses sculptures florales, les tableaux qu'elle crée désormais ou l'édition de séries de «cartes» représentant les 7 principaux chakras avec, au dos de chacune d'elles, leur mode d'emploi. Ces «cartes», comme elle en a tenté l'expérience dans son appartement en les disposant sur un encadrement de porte, chacune au niveau des organes auxquels elles correspondent, ont pour but de permettre à chacun d'entre nous de stimuler la communion avec les énergies de la terre et de développer, in fine, un sentiment de sérénité et d'épanouissement. Soit très exactement ce que Véronique Albert offre à travers ses créations depuis toujours.

Événements à Carouge

en mai et juin

MARCHÉ

Place du Marché

Mercredi et samedi jusqu'à 13h

BROCANTES

Place du Marché

Dimanche 7 juin 9h30 - 17h

EXPOSITIONS

Musée de Carouge

Place de Sardaigne 2

022 342 33 83

Tous les jours de 14h à 18h, sauf le lundi

L'Ours

Jusqu'au 6 septembre

Visites commentées gratuites

Jeudi 18 juin à 18h30

Ateliers gourmands pour les enfants de 4 à 12 ans, sur inscription à la réception du musée

Mercredi 3 juin de 10h à 11h30

Journée internationale des musées au Musée de Carouge

Dimanche 17 mai de 11h à 18h, visites commentées à 11h et à 15h, atelier parent-enfant «à quatre mains» de 11h15 à 12h45

Galerie Delafontaine

Rue Jacques-Dalphin 24 – 3^e étage

Jules Angst – Dessins, peintures, cartes

Du 18 au 31 mai

Peter Hobden – Peintures à l'acrylique et à l'huile

Du 4 au 13 juin

Rosemarie Vaz – Peintures

Du 18 juin au 3 juillet

ANIMATIONS, CONCERTS, SPECTACLES

Don du sang

Salle des fêtes

12 et 13 mai

Ceramusica ! – 10 ans de la Fondation

Bruckner

Halles de la Fonderie

Du 13 mai au 7 juin

11^e Grande Braderie

Dans Carouge

16 et 17 mai

Fête du Sport en partenariat avec la Ville de Genève

Centres sportifs de la Fontenette et du Bout-du-Monde

16 et 17 mai

Concert de printemps de la Musique municipale de Carouge

Salle des fêtes

Vendredi 29 mai

Reporters sans frontières

Place du Marché

Du 3 au 9 juin

Eco 21

Maison Delafontaine – 18h30 sur inscription

g.haeny@carouge.ch

Jeudi 4 juin

Balade guidée à vélo

Place de Sardaigne – 17h

Jeudi 4 juin

Visites guidées

Tous les samedis du 6 juin au 3 octobre

Départ 11h de la Mairie

Brocante

Rues de Carouge

Dimanche 7 juin

40^e anniversaire de la musique de marche des Vieux-Grenadiers

Samedi 13 juin

Fête de la musique

Dans les rues de Carouge

Du 19 au 21 juin

Fête de la Saint-Jean

Place de Sardaigne

Du 19 au 21 juin

Fête des écoles

Parc Cottier, place de Sardaigne

Vendredi 26 juin

THÉÂTRE

Théâtre de Carouge

Salle François-Simon

Les caprices de Marianne

D'Alfred de Musset

Du 13 au 17 mai

Théâtre des Amis (parc Cottier)

Dom Juan

De Molière

Jusqu'au 31 mai

Théâtre de l'Alchimic

Moukteb

Danse-théâtre

Cie Ahlam Tsouli

Jusqu'au 13 mai



FESTIVAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE

du 3 au 7 juin 2009
Tout Genève vibre
au rythme du
développement durable

**DÉCOUVRIR, SE DIVERTIR, PARTICIPER
DU MERCREDI AU DIMANCHE
DE NOMBREUX LIEUX À EXPLORER**

PLUS DE 40 ÉVÈNEMENTS PROPOSÉS PAR PLUS DE 100 PARTENAIRES:
Communes, associations, services publics, entreprises, écoles, ONG, OI.

fêtes, balades-découverte, rallyes mobilité douce
conférence-débats, expositions, activités pour enfants
films, marché du terroir, portes ouvertes...

programme complet: www.ge.ch/festivalDD09



La Fondation Bruckner fête ses 10 ans

Un événement céramique autour du son et de la vidéo

du 14 mai au 7 juin 2009

CERAMUSICA!

Exposition collective aux Halles de la Fonderie

Du 14 mai au 7 juin 2009

Vernissage le 13 mai 2009 à partir de 18h en présence des artistes

Programme

Rencontre avec les artistes

Le samedi 16 mai 2009 à 11h

Performances musicales

Alexandre Babel, percussionniste et Laurin Schaub, céramiste

Le mercredi 20 mai 2009 à 20h

Performance vidéo

Kitchen Project et Stéphane Fisch, contrebassiste

Le mercredi 3 juin 2009 à 20h

Programme complet sur www.ceramique-bruckner.ch

Heures d'ouverture

Du mercredi au vendredi : de 15h à 19h Weekends et jours fériés : de 13h à 17h

Entrée libre



Fondation Bruckner
pour la promotion de la céramique

Av. Cardinal-Mermillod 17 · 10 | CH · 1227 Carouge · Genève
Tél. +4122 300 07 18 | Mobile +41 79 285 70 71
info@ceramique-bruckner.ch | www.ceramique-bruckner.ch